

64^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MORT DES COLONELS AMIROUCHE ET SI EL HOUAS

Tirer des leçons des sacrifices des chouhada pour saisir la valeur de l'unité nationale
(Rebiga) P.3

ALGÉRIE - TURQUIE

Echange de vœux de Ramadhan entre le Président de la République et son homologue turc P.24

ALGÉRIE - ITALIE

Communication téléphonique entre le Président Tebboune et son homologue italien P.24

DÉBAT DE HAUT NIVEAU DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT

Tebboune : "l'Algérie poursuit ses efforts pour soutenir les pays voisins dans leur lutte contre le terrorisme"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi, que l'Algérie poursuivait dans le "même esprit" ses efforts pour soutenir ses voisins et les pays africains dans leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, guidée en cela par son expérience, "certes amère mais couronnée de succès".

A l'occasion du débat de haut niveau du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent à travers le renforcement de la coopération entre l'ONU, les organisations et mécanismes régionaux, M. Tebboune a adressé, en sa qualité de Coordonnateur de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, une allocution qui a été diffusée en tant que document officiel du Conseil de sécurité pour servir de référence durant les débats. P.24



APN

Adoption du projet de loi organique relatif à l'information P.4

FINANCES

M. Faïd procède à l'installation du Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires P.6

ALIMENTATION DURANT LE RAMADHAN

Un régime alimentaire sain pour alléger la pression sur le corps et faciliter la digestion (Spécialiste) P.10

SANTÉ

DIABÈTE

Pourquoi prendre soin de vos gencives P.p 12-13

F  T B A L L

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (6^E JOURNÉE)

Le CRB et la JSK jouent pour la première place du groupe P.22



ALGER

Ouverture de la 2^e édition du "Forum de la pensée culturelle islamique" au Palais de la culture P.16

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 18 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc (MDN) P.3

DIPLOMATIE

Nouvel ambassadeur d'Algérie en Mongolie



M. Hassane Rabei a présenté au président mongol, Khkhnaagiin Khürelsiikh, ses lettres de créances l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire en Mongolie avec résidence à Pékin.

La cérémonie de remise des lettres de créances a eu lieu au Palais présidentiel à Oulan-Bator en présence de la ministre mongole des Affaires étrangères, Battsetseg Batmunkh.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE HANDBALL

L'AG ordinaire samedi à Alger

Les travaux de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de handball (FAHB) auront lieu samedi (21h30) au siège du Comité sportif et olympique algérien (COA), a-t-on appris mercredi auprès de l'instance fédérale.

L'ordre du jour de cette AGO portera sur l'examen et l'adoption des bilans moral, financier et technique de l'exercice 2022.

Il est également attendu des membres de l'AGO d'examiner le rapport du commissaire aux comptes, outre la lecture et l'adoption du plan d'action de l'année 2023.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

4 morts et 162 blessés en 24 heures

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 162 autres ont été blessées dans 121 accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public mercredi par la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Djelfa où deux (2) personnes sont décédées et une autre a été blessée, suite à deux accidents de la circulation, souligne le communiqué.

Les secours de la Protection civile de la wilaya de Constantine sont intervenus, durant cette période, pour prodiguer les premiers soins à trois personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage au domicile familial dans la commune d'El Khroub.

Les mêmes unités ont procédé, d'autre part, à l'extinction de six incendies urbains et divers à Alger, M'Sila, Tizi Ouzou, El Tarf, El Meghair et Béchar.

BATNA

Récupération de 3 quintaux de cuivre volé

Les éléments de la sûreté de wilaya de Batna ont récupéré trois (3) quintaux de cuivre volé, a indiqué lundi un communiqué de la cellule de communication de ce corps sécuritaire.

L'opération a été menée par les éléments de la première sûreté urbaine de la ville d'Aïn Touta à la suite des enquêtes ouvertes à propos du vol de tubes de gaz de la société Sonelgaz et de câbles d'éclairage public, selon le communiqué.

L'opération a permis l'arrestation de deux (2) personnes l'une mineure âgée de 17 ans et la seconde âgée de 38 ans, a ajouté le document qui a précisé que toutes les mesures légales ont été prises en coordination avec les instances judiciaires compétentes.

DJELFA

Deux morts et un blessé dans deux accidents de la route



Deux personnes sont mortes et une autre a été blessée dans deux accidents de la route survenus mardi soir dans la wilaya de Djelfa, ont indiqué les services de la Protection civile.

Le premier accident est survenu lorsque deux camions sont entrés en collision frontale sur l'axe de la RN 46 au lieu-dit "El Maalba" dans la commune de Medjabra (est de la wilaya), a précisé le chargé de communication à la Direction de la Protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khader.

L'accident a fait un mort (un jeune de 28 ans) dont le corps a été transféré à la morgue de l'hôpital Mouhad-Abdelkader dans le chef-lieu de wilaya.

Le deuxième accident est survenu sur l'axe du chemin communal reliant le chef-lieu de wilaya à Dar Chioukh au lieu-dit Bahrara suite à une collision entre une voiture de tourisme et une moto, faisant un mort (un jeune de 21 ans) et un blessé (un jeune de 24 ans), qui a été transporté d'urgence à l'hôpital du chef-lieu de wilaya.

ALGER

Arrestation de suspects impliqués dans plusieurs affaires criminelles

Les services opérationnels de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé, dans la nuit de lundi à mardi, à l'arrestation de 209 suspects impliqués dans plusieurs affaires criminelles, notamment trafic de drogues, outre la saisie d'une quantité de ces poisons, a indiqué mardi un communiqué de ces services.

L'opération s'est soldée par la saisie de 226,8 g de cannabis, 30 pièces et 50 joints de cannabis, 0,8 g de héroïne, 209 comprimés psychotropes et 08 armes blanches prohibées et un fumi-gène", a ajouté la même source.

Après parachèvement des procédures juridiques, les mis en cause seront présentés devant le parquet territorialement compétent.

MASCARA

Perturbation en alimentation en eau dans trois communes (ADE)

Trois communes de la wilaya de Mascara enregistreront mercredi une perturbation dans l'approvisionnement en eau potable en raison de travaux de maintenance programmés, a indiqué mardi un communiqué de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

Selon la même source, cette perturbation affectera les communes de Ghriss, El Bordj et El Keurt, en raison de travaux programmés pour réparer une fuite d'eau "importante" au niveau de la canalisation de distribution d'un diamètre de 700 millimètres situé à la commune de Hacine.

La situation de l'approvisionnement en eau potable sera "stable et régulière" jeudi prochain en soirée, après l'achèvement des travaux d'entretien de cette conduite, a ajouté la même source.

Saisie d'huile de table destinée à la spéculation

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Mascara ont saisi 1.220 litres d'huile de table destinés à la spéculation et arrêté un mis en cause, a-t-on appris mardi auprès du groupement territorial de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée en début de la semaine en cours par la brigade territoriale de la commune de Hacine suite à des informations selon lesquelles un individu aurait stocké des quantités considérables de l'huile de table à l'intérieur d'un entrepôt destiné à la fabrication de gâteaux orientaux situé à Hacine.

Le propriétaire de la quantité saisie a été présenté devant les services judiciaires compétents territorialement.

MOSTAGANEM

Démantèlement d'un réseau de traversées clandestines par mer



Les services de police de Mostaganem ont mis fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer composé de quatre individus, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya.

L'opération a été menée par la section de lutte contre le trafic de migrants, suite à une plainte déposée par trois personnes indiquant avoir fait l'objet d'escroquerie par les suspects qui leur ont fait croire qu'ils allaient organiser une traversée clandestine à bord d'une embarcation contre la somme de 300.000 dinars pour chaque personne, a-t-on précisé dans un communiqué de la cellule de presse et de communication.

SAÏDA

Démantèlement d'un réseau de trafic international de drogue

Les services de police de Saïda ont démantelé un réseau criminel de quatre individus spécialisé dans le trafic international de drogue et saisi plus de 10 kg de kif traité, a-t-on appris mardi auprès de la sûreté de wilaya.

La même source a indiqué que cette opération a été effectuée en début de semaine en cours suite à des informations parvenues à la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de wilaya de la police judiciaire, selon lesquelles des individus vendaient de la drogue (kif traité) dans la ville de Saïda.

Après une surveillance accrue de leurs mouvements, les mis en cause ont été identifiés, de même que leurs acolytes avant de les arrêter avec la saisie, en leur possession, de 10,411 kg de kif traité et une somme d'argent estimée à 96.500 DA et ce, après inspection de leur domicile se trouvant dans la ville de Saïda, a-t-on fait savoir.

EL-OUED

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le vol de voitures

Les services de la Police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'El-Oued ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans le vol de voitures, ont indiqué lundi les services de la Sûreté de wilaya. L'opération a été réalisée après l'exploitation d'informations sécuritaires faisant état de plaintes déposées auprès des services de la Sûreté de wilaya par des victimes d'actes de vol de leurs véhicules commis par une bande inconnue s'adonnant au vol de voitures, a précisé un communiqué des services de police. Le plan mis en place par ce corps de sécurité pour mettre fin aux activités suspectes de ce réseau criminel a permis l'arrestation des membres du réseau composé de quatre (4) individus, dans la vingtaine et la trentaine, et la récupération de quatre (4) véhicules de tourisme volés, selon la même source.

Saisie de psychotropes

Une quantité de 150.000 comprimés de psychotropes a été saisie par les services de la police judiciaire de la daïra de Meyh-Ouensa à 30 km Ouest de la wilaya d'El-Oued, indique mardi un communiqué de la Sûreté de la wilaya. Agissant sur informations faisant état du transport par un véhicule suspect de la marchandise prohibée, les services précités ont enclenché une enquête qui a abouti à l'arrestation du conducteur du véhicule à Meyh-Ouensa et à la saisie de la quantité de psychotropes dissimulée soigneusement à bord du véhicule utilitaire et arrêté le conducteur, un jeune d'une vingtaine d'année, a détaillé la même source. Le mis en cause a été placé en détention provisoire par les instances judiciaires pour "trafic de premier degré menaçant la sécurité et l'économie nationales et la santé publique".

64^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MORT DES COLONELS AMIROUCHE ET SI EL HOUAS Tirer des leçons des sacrifices des chouchada pour saisir la valeur de l'unité nationale (Rebiga)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga a appelé mardi de M'sila à tirer des leçons des sacrifices des chouchada pour saisir la valeur de l'unité nationale et de la cohésion des Algériens au cours de la glorieuse révolution couronnée du recouvrement de la souveraineté nationale.

Dans une déclaration à la presse au cimetière des chouchada de la commune de Sidi M'hamed lors de la commémoration du 64^{ème} anniversaire de la mort des colonels Amirouche et Si El Houas, le ministre a relevé que les rédacteurs de la proclamation du 1^{er} novembre 1954 étaient conscients de la notion suprême de l'unité nationale et les deux colonels martyrs étaient "imbibés" de patriotisme et de la pensée qui rassemble et ne divise pas donnant son plein sens à l'amour de la patrie et à sa défense avec acharnement et dessinant par leur sang l'image de l'Algérie dans laquelle fondent les divergences.

M. Rebiga a ajouté que "plusieurs des chefs de la révolution libératrice dont Didouche Mourad et Ben Abdelmalek Ramdhane sont tombés au champ d'honneur bien loin de leurs lieux de naissance et cela reflète la notion suprême de l'unité nationale que les générations montantes doivent prendre



pour modèle", surtout que "nous sommes en pleine construction de l'Algérie nouvelle".

Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya de M'sila par le recueillement à la mémoire des deux chouchada, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la lecture de la Fatiha du saint Coran à la mémoire des martyrs de la révolution de libération au cimetière des chouchada de la commune de Sidi M'hamed puis la visite du

musée des colonels Amirouche (1926-1959) et Si El Houas (1923-1959) mitoyen au cimetière.

Il a également présidé la distinction des lauréats du concours sur la vie des deux colonels organisé par la direction locale des moudjahidine et ayant-droits, une opération de reboisement des alentours du cimetière de chouchada et la baptismation de la bibliothèque de la même commune du nom du chahid

Ahmed Youfii avec remise d'un lot de livres d'histoire. Le colonel Amirouche Ait Hamouda est né à Tassaft Ouguemoun dans la commune d'Iboudraren (wilaya de Tizi Ouzou). Ayant rejoint les maquis dès 1954, il occupa plusieurs responsabilités et fut connu pour son courage et altruisme.

Il devient colonel et commandant de la wilaya 3 historique. Ahmed Ben Aberdazak plus connu par Si El Houas est né en 1923 à M'chounech (wilaya de Biskra).

Il débuta son militantisme au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et rejoignit les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dès le déclenchement de la révolution.

Il fut chargé de plusieurs missions au sein de l'ALN jusqu'à sa mort au champ d'honneur au côté du colonel Amirouche au cours d'un accrochage avec l'armée de l'occupation au Djebel Thamer en 1959.

PARLEMENT

Renforcement du système juridique national : orienter la société sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle (Boughali)

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a affirmé, mardi à Alger, que le renforcement du système législatif national par une série de lois, visait à protéger la société et à l'orienter sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle.

S'exprimant à l'issue du vote de trois projets de loi, M. Boughali a déclaré que "notre pays œuvre à travers l'élaboration de ces lois, à protéger les forces vives de la société et les orienter sur la voie de l'édification de l'Algérie nouvelle qui honore ses rendez-vous importants et assume pleinement les rôles qui lui incombent en tant que force dont le poids et l'importance sont connus de tous".

Il a tenu à souligner "le contexte gé-

ral" dans lequel l'APN a examiné le projet de loi relatif à la prévention contre la drogue, précisant que l'Algérie "n'a eu de cesse de faire face à des tentatives visant à l'inonder de différents types de stupéfiants notamment dans les milieux juvéniles".

Quant au projet de loi relatif à la prévention contre la traite des personnes, le président de l'APN a indiqué qu'il a apporté "une valeur ajoutée" en matière d'adaptation du système juridique aux exigences de lutte contre ce phénomène qui s'est "amplifié et constitue aujourd'hui un défi juridique et humanitaire pour toutes les communautés".

S'agissant du projet de loi organique relatif à l'information qui a été adopté par

les députés de l'APN, M. Boughali a relevé que son élaboration témoigne de "l'attachement" du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "à faire du texte un guide pour les travailleurs du secteur en vue d'avoir davantage de professionnalisme et d'assurer leurs droits".

Le président de l'APN a affirmé que l'adoption de ce projet de loi permettra "aux hommes de ce pouvoir de jouer pleinement leur rôle de transmettre les informations et donner une image honorable de l'Algérie pour défendre son approche et ses positions", surtout que "nous vivons un essor technologique extraordinaire ayant fait de cette profession l'une des armes les plus dangereuses pour mener des guerres en cette ère moderne".

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 18 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc (MDN)

Des tentatives d'introduction de plus de 18 quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec et 65 narcotrafiants arrêtés dans des opérations menées à travers les Régions militaires, durant la période du 22 au 28 mars, selon un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fleau du narcotraffic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 41 narcotrafiants et mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses quantités de drogues

provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à 18 quintaux et 76 kilogrammes de kif traité, et saisi 63730 comprimés psychotropes", note la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire "ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'une (01) casemate contenant 5 bombes a été découverte et détruite à l'issue d'une opération de fouille et de ratissage à Tizi Ouzou".

A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont intercepté 87 individus et saisi 33 véhicules, 84 groupes électrogènes, 46 marteaux piqueurs, deux (2) détecteurs de métaux, deux (2) tonnes de

mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", note la même source.

"Dix-huit (18) autres individus ont été arrêtés, et deux (2) fusils de chasse, des quantités de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation s'élevant à 367 tonnes, 17 quintaux de tabacs et 72000 unités de différents articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes à travers le territoire national".

Durant la même période, les Gardes-frontières "ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 147435 litres à Bordj Badji Mokhtar, Souk

Ahras, El-Tarf et Tébessa".

Par ailleurs, les Gardes-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 177 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 928 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national".

Ces opérations exécutées par des unités et des détachements de l'ANP, dans la dynamique des efforts soutenus de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, "ont abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", conclut la même source.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR Lancement de nouvelles plateformes numériques pour encourager l'innovation et la modernisation du secteur

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a donné mardi à Alger le coup d'envoi pour le lancement de nouvelles plateformes numériques visant à moderniser le secteur et à promouvoir l'innovation.

Lors du lancement de ces plateformes au siège du ministère, M. Baddari a mis l'accent sur l'importance de "faciliter la réussite de l'étudiant dans les différentes étapes de son cursus universitaire, de l'orientation à l'obtention du diplôme et l'insertion professionnelle, tout en encourageant l'innovation pédagogique et la modernisation de la gouvernance dans ses différents aspects".

Le lancement de ces plateformes s'inscrit, selon le ministre, dans le cadre de l'exécution du schéma directeur numérique adopté par le ministère et composé de 7 axes stratégiques, 16 programmes stratégiques et 102 programmes opérationnels à réaliser d'ici décembre 2024, offrant ainsi des opportunités de services aux différents acteurs universitaires".

Le ministre a indiqué que "29 plateformes au total ont été lancées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à ce jour", ce qui est, a-t-il dit, un succès réalisé les ingénieurs et les enseignants du secteur". Les nouvelles plateformes, lancées aujourd'hui, proposent des services en matière de gestion des ressources humaines, de bibliothèques universitaires, d'hébergement, de suivi des investissements du secteur et de la formation doctorale initiale, en sus d'une plateforme destinée aux élèves de l'enseignement secondaire intitulée "Is'aalmi".

INVESTISSEMENT

Réunion de travail entre l'Agence algérienne de promotion des investissements et l'Union nationale des entrepreneurs publics

L'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AADI) a tenu, mardi à Alger, une réunion de travail avec une délégation de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), conduite par Charaf Eddine Amara, président de l'Union, au cours de laquelle les modalités pratiques pour bénéficier des avantages de la nouvelle loi sur l'investissement et les moyens d'aplanir les obstacles devant les investisseurs ont été évoqués. Lors de cette rencontre, les efforts déployés pour faciliter les procédures au profit des investisseurs ont été soulignés, ainsi que les avantages prévus par la nouvelle loi sur les investissements et le rôle du guichet unique, a appris l'APS auprès de l'AADI.

L'accès à également été mis sur la nécessité de former les représentants des administrations publiques concernées par l'investissement pour contribuer à faciliter les procédures, explique la même source. A cette occasion, le directeur général de l'AADI, Omar Rekkach, a affirmé que cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres tenues par l'Agence avec les représentants des opérateurs économiques en vue de leur présenter les mécanismes mis à leur disposition pour lancer leurs projets dans les meilleures conditions.

Il a ajouté que "cette rencontre a constitué une occasion pour présenter à l'UNEP l'évolution de la mise en œuvre des dispositions de la nouvelle loi sur les investissements et de tous les efforts déployés par l'Agence, notamment en ce qui concerne l'activation du rôle des guichets uniques et le projet de la plateforme numérique pour l'investisseur, dont la gestion a été confiée à l'Agence".

Pour sa part, M. Amara a mis en exergue le changement apporté par la nouvelle loi sur l'investissement, qui accorde des avantages et des garanties qu'on ne trouvait, a-t-il dit, dans aucune loi sur l'investissement auparavant, ce qui permettra d'attirer davantage d'investissements".

COMMERCE

Création à Guelma de la 1^{ère} plateforme de préparation des produits agricoles à l'exportation (ministre)

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a révélé mardi à Guelma que son département a décidé de créer une première plateforme d'emballage et de conditionnement des produits agricoles en vue de leur exportation à partir du marché régional de fruits et légumes de la commune d'Ain Ben Beida.

Lors de son inauguration de ce marché, le ministre a précisé que la création de cette plateforme s'inscrit dans le cadre de "la démarche du ministère de moderniser la gestion de tels marchés régionaux que l'Etat a déboursés de grandes enveloppes financières pour les réaliser et leur permettre d'assumer leurs missions tracées dont la régulation du marché et son approvisionnement d'une manière adéquate et régulière puis passer à l'exportation et augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures".

M. Zitouni a ajouté que "la plateforme prévue dans ce marché répond aux normes internationales et sera gérée par la société de réalisation et la gestion des marchés de gros, MAGROS, et dotée de toutes les installations nécessaires depuis la réception des produits, à leur tri en fonction de la taille et de la qualité à l'emballage et le chargement".

Et de souligner que son département œuvre à généraliser ces plateformes aux six marchés régionaux similaires qui se trouvent à Sétif, Ain Defla, Djelfa, Ouargla, Mascara et Mila.

Il a également indiqué que cette plateforme requiert la coordination avec le réseau d'exportateurs disposant de registres d'import-export pour leur permettre d'accéder aux produits prêts à l'exportation, estimant que cette opération est de nature à "renforcer la place du produit algérien déjà présent sur les grands marchés de plusieurs régions du monde".

"La gestion moderne de ces marchés exige également l'établissement d'un fichier national des producteurs agricoles selon leurs wilayas d'activité et la définition de la répartition géographique de la production nationale", a ajouté M.

Zitouni qui a exhorté les responsables du secteur du commerce et les gestionnaires des marchés régionaux à "faire appel aux autorités locales de la wilaya pour inviter les producteurs des autres wilayas à livrer directement leurs produits et réduire le nombre d'intermédiaires".

Selon l'exposé présenté au ministre à l'occasion, le marché régional d'Ain Ben Beida dont les travaux ont démarré en 2014 occupe 15 hectares, compte 136 carrés d'expositions de marchandises, dispose d'une chambre froide, un espace de conditionnement, des bureaux pour les banques, les assurances et la gendarmerie nationale en plus de structures d'hébergement et de restauration.

Sa capacité atteint 480.000 tonnes/an et peut accueillir 5.500 opérateurs et 3.000 véhicules par jour.

Les aires disponibles seront exploitées pour l'ouverture d'un marché hebdomadaire des voitures utilisées et un autre à bestiaux.

Le ministre a ensuite visité dans la commune d'Oued Fragha une unité privée de fabrication des peintures entrée en activité en 2010 avec une capacité de 18.000 tonnes par an qui emploie 45 travailleurs et exporte une partie de sa production vers plusieurs pays.

Le ministre a salué l'effort consenti par cette entreprise qui assure 90% des matières premières au niveau local et sa contribution à l'exportation qui en font "un modèle des entreprises à succès".

Le ministre a inspecté au terme de sa tournée le laboratoire de wilaya de contrôle de la qualité et de répression des fraudes, réceptionné en février passé mais non encore entré en activité faute d'équipement et d'encadrement.

ALGÉRIE - USA

Le ministre du Tourisme reçoit l'ambassadrice des Etats Unis à Alger

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, a reçu mardi l'ambassadrice des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, Elizabeth Moore avec qui il a évoqué les voies de renforcement de la coopération entre les deux pays dans les domaines du tourisme et de l'artisanat, a indiqué un communiqué du ministère.

"Les deux parties ont tout d'abord salué la qualité des relations entre l'Algérie et les Etats Unis, mettant en avant leur volonté de promouvoir les relations bilatérales.

Il s'agit, à cette occasion, passé en revue l'état des relations bilatérales dans le domaine du tourisme et de l'artisanat", précise la même source. A ce propos, M. Didouche a affiché la "disponibilité de son secteur à œuvrer ensemble

APN Adoption du projet de loi organique relatif à l'information

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mardi à la majorité, le projet de loi organique relatif à l'information, en séance plénière présidée par le président de l'APN, M. Brahim Boughali, en présence du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

A l'issue de la séance du vote, le ministre de la Communication a affirmé que le texte de loi relatif à l'information devra "contribuer à l'édification d'un système juridique fort qui consolide la liberté d'expression et garantit le droit du citoyen dans l'accès à l'information fiable".

Pour le ministre, les dispositions contenues dans le texte de loi "garantisent l'exercice médiatique libre et respon-



sable dans le respect de la Constitution et des lois de la République, et permettent de consolider le professionnalisme dans le domaine de l'information, et ce en remédiant aux dysfonctionnements et insuffisances contenues dans les précédentes lois", ce qui contribuera, a-t-il dit, à "l'édification d'une presse libre et intégrée dans l'Algérie Nouvelle". Le ministre a, en

outre, estimé que l'objectif de tout un chacun, est de parvenir à l'édification d'un système d'information "fort, responsable et crédible, qui permet au citoyen de recevoir l'information juste".

Pour rappel, le projet de loi organique relatif à l'information a connu 54 propositions d'amendement, dont 16 ont été adoptées.

Les députés adoptent les projets de lois relatifs à la lutte contre la traite des êtres humains et de l'usage de stupéfiants et de substances psychotropes

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mardi, le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains et le projet de loi relatif à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes.

Le vote des deux projets de loi s'est déroulé en séance plénière présidée par le président de l'APN, M. Ibrahim Boughali, en présence du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid

Tabi, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Besma Azouar. Dans son allocution à l'issue de l'adoption, le ministre de la Justice a affirmé que le vote des textes des deux lois "réflecte la ferme volonté de l'APN de lutter contre toutes les formes de criminalité grave, et prouve également le niveau de prise de conscience face à ces phénomènes criminels". Dans le même sillage, il a relevé que le vote du projet de loi relatif à la prévention de la traite des êtres humains "permettra de renforcer le système judi-

ciaire qui crimina lise ce phénomène dangereux par un texte spécial et cadre avec les engagements internationaux de l'Algérie, d'autant qu'il prévoit des dispositions importantes garantissant la protection nécessaire aux victimes de ce crime, qui a pris des dimensions internationales".

Concernant le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le trafic de stupéfiants et des substances psychotropes, le ministre a rappelé que cet amendement "intervient 18 ans après la

promulgation de la loi en 2004", relevant que le texte adopté permettra notamment d'éliminer la problématique de la classification de certaines substances qui se sont propagées dans la société, en sus de "renforcer les dispositions de prévention des drogues et des substances psychotropes, et de conforter l'assistance et la coopération judiciaires par de nouvelles dispositions qui tiennent compte des dimensions internationales de ce crime dangereux", a conclu le ministre.

STATION DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER À CORSO

Le ministre de l'Energie insiste sur la livraison en mai prochain du projet

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a appelé mardi à Boumerdes, l'entreprise en charge de la réalisation de la station de dessalement de l'eau de mer à Corso (Boumerdes) à redoubler d'efforts pour la livraison du projet et sa mise en service fin mai prochain. Après avoir écouté des explications sur le projet dans le cadre de sa visite d'inspection des projets de stations de dessalement de l'eau de mer à Cap Djinet et Corso, le ministre a indiqué que la remise, dans les délais impartis, de ce projet, dont le taux d'avancement est actuellement de 77%, était "très importante" et vitale compte tenu du besoin national impé-

rieux. Le ministre a appelé les responsables du projet à élaborer un plan d'action basé sur l'intensification des travaux de réalisation et la programmation des différentes opérations d'essai du projet avant sa mise en service, en sus d'un autre plan dédié à l'installation des équipements, et un autre pour la 1^{ère} et la 2^{ème} étape de production afin d'éviter les retards.

Ce projet vital d'une capacité de production de 80.000 m³/par jour permettra de "consolider" les capacités d'alimentation en eau potable des habitants des parties ouest et nord de la wilaya outre le côté Est d'Alger, selon les explications données au ministre.

Cette nouvelle station, réalisée sur une superficie de 6 hectares le long du littoral de la commune de Corso, pourra assurer des services sur une période de 30 ans.

La réalisation de ce projet, dont les travaux ont été lancés en janvier dernier, s'inscrit dans le cadre du programme de développement d'urgence du Président de la République, qui prévoit la réalisation de cinq stations similaires, à travers les wilayas d'Oran, Béjaïa, El Tarf et Boumerdes, avec une capacité de production de 300.000 m³/jour pour chaque station", selon les mêmes explications données au ministre.

dite prête à "renforcer les efforts pour promouvoir les relations de coopération bilatérale dans le secteur du Tourisme et de l'artisanat, notamment en ce qui concerne la formation et la consolidation des capacités en langue anglaise au profit de la ressource humaine activant dans le domaine du tourisme et de l'artisanat".

Elle a en outre mis l'accent sur l'importance de soutenir les efforts en matière de "promotion du produit touristique algérien afin de promouvoir l'affluence des touristes américains en Algérie", saluant les atouts touristiques dont recèle l'Algérie notamment les sites culturels et archéologiques et son artisanat", conclut le communiqué.

ECOLE D'APPLICATION DU TRANSPORT ET DE LA CIRCULATION DE TLEMCCEN

Visite guidée au profit des médias

L'Ecole d'application du transport et de la circulation "Chahid Mohamed Louadj dit Commandant Ferradj" de Tlemcen relevant de la deuxième Région militaire, a organisé, mardi, une visite guidée au profit des représentants des médias.

Le commandant de l'Ecole, le colonel Bouzaout Messaoud, a souligné, dans une allocution pour la circonstance que "cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de communication du Haut commandement de l'Armée nationale populaire, vise à renforcer les liens entre notre peuple et son armée sous le principe Armée-nation et reflète l'image de l'institution militaire comme corps moderne et professionnel au service de la nation, de la patrie et du peuple".

Le colonel Bouzaout a indiqué que cette visite, qui entre dans le cadre de la consécration de la politique de communication, s'appuie sur l'encouragement de la communication de proximité et le rapprochement des citoyens par le biais des médias, afin de



leur permettre de prendre connaissance des missions de l'Ecole, ses moyens, ses capacités et ses structures. Cette visite a permis de voir les différentes structures disponibles au sein de l'Ecole d'application du transport et de la circulation de Tlemcen, telles que l'ensemble pédagogique

pour l'enseignement du tir, de la tactique et des salles d'éducation informatisées, et celles liées au matériel roulant, à la réglementation de la circulation, au transport militaire, ainsi que le centre de formation des conducteurs doté de simulateurs de conduite et un laboratoire de langues.

Un exposé complet a aussi été présenté et un documentaire a été projeté mettant en exergue les tâches et les structures de l'Ecole, en plus de l'exécution d'exercices d'arts martiaux par les stagiaires de l'école sur le terrain d'entraînement militaire de la commune de Hennaya.

L'Ecole d'application du transport et de la circulation "Chahid Mohamed Louadj" a été fondée à Tlemcen en 1983 et s'appelait alors "Ecole des cadres du Transport".

Une première promotion est sortie en 1985 de cette école dont le nom a été changé par le nom actuel le 6 avril 1991.

Les principales missions de l'Ecole sont de former les officiers, sous-officiers et personnel du service national dans le domaine des transports.

TIZI-OUZOU

Engouement pour l'habitat rural (APW)

Pas moins de 19.379 demandes d'aide à l'habitat rural ont été enregistrées de 2004 à ce jour à Tizi-Ouzou, selon un rapport de la commission de l'habitat et de l'urbanisme de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), présenté mardi.

Sur l'ensemble des aides à l'habitat rural octroyées entre 2004 et 2023, 8.447 projets de construction ont été achevés, 6.047 sont toujours en cours alors que 4.885 demeurent encore non lancés, précise le document présenté à l'occasion de la session ordinaire de l'APW. Ce segment, qui vient au secours des différentes formules de logement public, demeure "le plus convoité" par les populations locales à travers la wilaya pour diverses considérations, est-il noté.

Pendant, relève le même document, ce segment "fait face à des contraintes diverses" telles "les lenteurs bureaucratique" et "la cherté de la main œuvre et des matériaux". A ce titre, la commission de l'APW recommande le dégel des opérations pour le dépôt des dossiers, la facilitation des procédures d'accès aux guichets du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), et l'accélération dans le traitement des dossiers. L'Assemblée élue recommande également de prévoir un quota supplémentaire d'aides au logement rural pour la wilaya de Tizi-Ouzou. Le président de l'APW, Mohamed Klalèche, a plaidé lui, lors de son intervention, pour la révision à la hausse de l'aide octroyée par l'Etat, qui est actuellement de l'ordre de 700.000 DA.

Par ailleurs, et sur un programme global de 45.389 logements enregistrés à Tizi-Ouzou, toutes formules confondues, 13.452 logements ont été attribués et 7.774 sont prévus à l'attribution pour cette année 2023, souligne le document de l'APW qui relève, en outre, que 7.257 projets de logements ne sont pas encore lancés et 6.756 sont à l'arrêt. Lors de la session de l'APW consacrée au secteurs de l'habitat et des forêts, un bilan de l'Exécutif a également été présenté.

OUM EL BOUAGHI

Visite guidée au centre d'instruction spécialisé en transport

Une visite guidée au Centre d'instruction spécialisé du transport 555 chahid Mahmoud-Benakcha d'Oum El Bouaghi, relevant de la 5ème Région militaire, a été organisée mardi au profit des représentants des divers médias nationaux.

Dans une allocution prononcée à l'occasion, le directeur du Centre, le colonel Nabil Laâlali, a affirmé que la politique de communication du commandement de l'ANP vise à consolider le rapport Armée-nation au travers de ces manifestations médiatiques qui rapprochent le public des institutions de l'Armée et leur présentent leurs

missions et structures. Les invités du Centre ont suivi ensuite un exposé sur l'organisation de cette structure et de ses missions avant de visiter les divers pavillons de l'exposition tenue dans la cour du centre en compagnie des cadres du centre qui ont donné des explications sur les services d'incorporation, des moyens, de documentation et de formation technique des chauffeurs.

Les journalistes ont apprécié également les compétences humaines, les équipements développés et les moyens pédagogiques pour la formation de soldats chauffeurs compétents qui sui-

vent une formation de conduite et une autre militaire de maîtrise des armes et de tir.

Les représentants des médias ont également assisté à une manœuvre de contrôle d'une colonne de véhicules par l'utilisation du sifflet et une exhibition de l'art martial du Kuk Sool.

Le Centre d'instruction spécialisé du transport 555 chahid Mahmoud-Benakcha d'Oum El Bouaghi assure une formation spécialisée en conduite dans diverses catégories et une formation militaire de base à des stagiaires tout au long de l'année assurées par des cadres expérimentés et compétents.

CONSTANTINE

Réception de deux projets d'entretien de routes à Messaoud Boudjeriou

Deux projets d'entretien de routes, sur le chemin de wilaya (CW-144) et le chemin communal (CC-6), ont été réceptionnés, mardi dans la commune de Messaoud Boudjeriou (Wilaya de Constantine).

Le CW-144 dans la commune de Messaoud Boudjeriou a été restauré sur une distance de 2 km, le CC-6 dans la même commune, a été restauré sur une distance de 1,7 km, a-t-on indiqué sur place au wali Abdelkhalek Sayouda.

Les deux projets, respectivement inscrits au programme sectoriel de développement (PSD), et du programme communal de développement (PCD), ont mobilisé 400 millions DA, les travaux ont duré respectivement 4 et 3 mois, a indiqué le directeur des travaux publics, Mohamed Kaki.

Le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda a souligné, au cours d'une visite d'inspection aux projets achevés, que "la mise en service des tronçons de routes restaurés, facilitera la circulation urbaine, en particulier dans la commune de Messaoud Boudjeriou".

Le wali a poursuivi sa visite consacrée au secteur des travaux publics, par l'inspection des travaux de renforcement du pont Salah Bey, et ceux du tunnel de Djebel El Ou ahch, long de 13 km et qui enregistre un retard. L'événement actual du tunnel enregistre des accidents de la circulation, déplore-t-on.

Dans la commune d'El Khroub, le wali a inspecté les travaux de réalisation d'une trémie sur la RN-3, destinée à fluidifier la circulation sur cet axe.

Le wali de Constantine a, par ailleurs, lancé les travaux de réhabilitation de l'entrée Ouest de la ville d'El Khroub sur une distance de 25 km.

EL BAYADH

Programme culturel riche et varié pour animer les nuits du Ramadhan

Un programme culturel et artistique riche et varié a été élaboré pour égayer les nuits du mois de Ramadhan dans la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction de la culture et des arts "Mohamed Belkheir".

Le gestionnaire de cet établissement culturel, Fadlaoui Ghriis a indiqué, à l'APS, que le programme tracé par la maison de la Culture et des arts, en coordination avec le commissariat du festival culturel local des cultures et des arts populaires, comprend des spectacles de divertissement pour enfants, animées par deux associations culturelles "Basmat El Amel" et "El KeF", ainsi que l'association des arts culturels des créations de jeunes et l'association "Farh Lil Masrah" et des activités en plein air, avec la participation de nombreux artistes.

Au menu pour enfants, figurent également des concours de lecture, de chansons, dessins, coloriage, ainsi que la projection de films de dessins animés et autres abordant la vie du

prophète Mohamed (QSSSL) et l'histoire des prophètes, et autres.

Pour les adultes, le programme prévoit des lectures poétiques (Melhoum), des chants traditionnels, des Madih et chants soufies et des spectacles folkloriques avec la participation d'un nombre d'associations de la wilaya dont l'association "Beit El Qacid" du Melhoum, l'association culturelle pour la préservation du patrimoine folklorique, l'association "Rym Sahara" pour le chant, des artistes et des poètes. Le public sera au rendez-vous avec des représentations théâtrales, à savoir le monodrame "El Haïm" (Ferran) de Hichem Ahmed Kandi et la pièce "Sa oubhir" (je prendrai le large) de l'association culturelle "Fikrat El Amel" et autres. Ces activités auront lieu au niveau de nombreux espaces de proximité de loisirs à El Bayadh, à l'instar des jardins de "l'enfance" et "la concorde", la salle des conférences "Ahmed Horri", la maison de la culture "Mohamed Belkheir", en

plus des établissements culturels répartis à travers les communes de la wilaya.

De son côté, la bibliothèque principale de lecture publique "chahid Rak El Hadj" a élaboré un programme varié qui comporte l'organisation de "Jalassat

Dinia" (assises religieuses) au profit des femmes sous le thème "Mafatih dinia" (clefs religieuses), outre la tenue de concours "Challenge de lecture pour les enfants", le petit lecteur, le jeune orateur et le brillant récitant du Coran.

BOUMERDES

Lancement des travaux de réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer à Cap Djinet

Le projet de réalisation d'une Station de dessalement d'eau de mer (SDEM) à Cap Djinet-Est (wilaya de Boumerdes), a été lancé, mardi, avec le coulage du premier mètre cube de béton, en présence du ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, de responsables d'entreprises de réalisation et des autorités locales.

Cette opération de coulage de béton effectuée aujourd'hui est "importante", et sera suivie par un "redoublement des efforts pour le parachèvement du projet dans ses délais contractuels", a indiqué le Président-directeur général (PDG) de l'Algerian Energy Company (AEC), filiale du groupe Sonatrach, Lotfi Zenadi, dans ses explications au

ministre lors du lancement des travaux de ce projet vital.

Ce projet, attendu à la livraison en décembre 2024, s'inscrit dans le cadre du Plan de développement du président de la République (2022/2024), portant réalisation de cinq stations similaires à Oran, Bejaia, El Taref, Boumerdes et Tipasa, avec une capacité unitaire de 300.000 m³/jour, a-t-il ajouté.

Selon les mêmes explications fournies sur place, ce projet est en réalisation sur une superficie de 16 ha, non loin de la SDEM de la même commune, entrée en exploitation en 2011.

Une fois opérationnelle, sa capacité de production sera de près de 300.000 m³ d'eau /jour, destinée à l'amélioration des capacités d'alimen-

tation en eau potable (AEP) des habitants de Boumerdes et d'Alger.

A son tour, le ministre de l'Energie et des Mines, a souligné l'"importance" de ce projet "vital" pour Boumerdes et les wilayas voisines.

"Il s'agit de l'une des plus grandes SDEM en réalisation à l'échelle nationale", a-t-il ajouté, insistant sur l'impératif de "renforcer et d'accompagner les équipes de travail sur le terrain, en vue de réduire les délais de livraison du projet".

"Les projets de SDEM actuellement en réalisation à travers le pays sont de nature à assurer la production de 65% de la totalité des besoins de l'Algérie dans le domaine", a rappelé le ministre.

FINANCES

M. Faïd procède à l'installation du Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a procédé mardi à Alger à l'installation du Haut comité d'évaluation et d'alerte des risques budgétaires (HCRB), une instance chargée notamment d'identifier les risques budgétaires potentiels, susceptibles d'affecter les finances publiques, d'évaluer leur probabilité de survenance, ainsi que d'apprécier les dispositifs existants visant à maîtriser ces risques, indique un communiqué du ministère.

Créé en application du décret exécutif n° 20-335 fixant les modalités de conception et d'élaboration du cadrage budgétaire à moyen terme, ainsi que par l'arrêté du 8 juin 2021 fixant ses missions et son organisation, ce comité se charge aussi de la mise en place d'une plate-forme d'échange de données avec les institutions de l'administration publique et d'une démarche de suivi de l'évolution des indicateurs de gestion des risques budgétaires, précise la même source. Dans une allocution à cette occasion, le ministre des Finances a souligné que la mise en place du HCRB, "qui est un instru-

ment important du nouveau mode de gouvernance financière, constitue une étape importante dans la modernisation de la gestion des finances publiques et la consolidation de la confiance des citoyens dans la gestion des deniers publics". Il s'est dit convaincu "que cette démarche contribuera de manière significative à l'amélioration de la qualité de la gestion des finances publiques et à la prévention des risques budgétaires", ajoutant que "la création de cet organe s'inscrit dans la continuité des réformes engagées par les pouvoirs publics pour l'amélioration de la transparence et la qualité de l'informa-

tion budgétaire". Présidé par le ministre des Finances, le comité est composé des directeurs généraux relevant du ministère des Finances, du chef de l'Inspection générale des finances et du DG du Fonds national d'investissement (FNI), mais il peut dans le cadre de l'accomplissement de ses missions, faire appel à toute personne qui, en raison de sa compétence, est susceptible de contribuer utilement aux travaux inscrits à son ordre du jour, précise le communiqué. Il s'agit, en outre, d'un instrument qui permet d'identifier et de prévoir les risques liés aux équilibres macroéconomiques, à la dette

publique, au financement des systèmes de sécurité sociale, aux participations de l'Etat (établissements et entreprises publics) ainsi qu'aux finances des collectivités locales. Selon les explications du ministre, à l'issue de chaque exercice, le Comité élaborera un rapport de synthèse intitulé "déclaration des risques budgétaires" portant sur les risques budgétaires et les propositions visant à limiter leurs effets, et ce en prévision des travaux de préparation du projet de loi de finances De plus, le HCRB se réunit en session ordinaire deux fois par an, et se réunit en session extraordinaire.

La vulgarisation des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances thème de journées d'études à Alger

La vulgarisation des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances, et la mise en place du budget programme au titre de l'année 2023, ont été au centre de journées d'études ouvertes mardi à Alger, en présence du ministre des Finances Laaziz Faïd, indique un communiqué du ministère. Destinée aux responsables des programmes et ceux de la fonction financière des ministères et des institutions publiques, cette rencontre de deux jours permet d'expliquer les concepts, processus et méthodes liés à la préparation et à l'exé-

cution budgétaire conformément au nouveau cadre budgétaire prévu par la loi organique n° 18-15 du 02 septembre 2018 relative aux lois de finances", selon la même source. Elle constitue, de plus, une occasion "de fournir des éclairages sur les aspects liés à la maturation et l'inscription des programmes et des opérations d'investissement public de l'Etat, la gestion des opérations des programmes en cours (PEC) ainsi que les modalités d'établissement des actes de gestion budgétaire des dépenses d'investissement et de la délégation de gestion". A cette

occasion, le ministre a réaffirmé l'engagement des services du ministère pour l'accompagnement de tous les secteurs afin de mieux maîtriser les concepts, le processus et les méthodes liés à la préparation et à l'exécution budgétaire selon le nouveau mode de gouvernance financière. Il a indiqué que ce "dispositif contribuera à impacter positivement la mise en place du processus de la réforme budgétaire aussi bien au niveau central que local, tout en appelant les responsables de programme à s'imprégner de ce nouveau mode de gouvernance dans la mesure où la réussite des politiques publiques sectorielles dépend amplement de leur capacité de s'approprier ces nouvelles pratiques de bonne gouvernance", selon le communiqué. M. Faïd a, d'autre part, invité tous les intervenants dans le processus budgétaire à consulter le site de la direction générale du budget relevant du ministère, riche en information liée à la réforme budgétaire, tout en faisant part de la mise en place d'un espace d'échange pour la prise en charge de leurs préoccupations. Il a également tenu à rassurer quant à la disponibilité de son département ministériel "à accompagner les responsables de programme et de la fonction financière dans ce processus pour arriver à une dépense publique de qualité et asseoir une culture de résultats dans la mise en œuvre des politiques publiques", souligne-t-on de même source.

ALGÉRIE-FRANCE

M. Arkab reçoit la directrice générale du groupe Engie

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu mardi à Alger la directrice générale du groupe énergétique français "Engie", Catherine MacGregor, pour évoquer les perspectives de collaboration bilatérale et l'état du marché international du gaz, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les deux parties ont passé en revue les relations entre le groupe Engie et le groupe Sonatrach dans les domaines gaziers ainsi que les perspectives de collaboration entre les deux groupes, a fait savoir la même source.

Les deux responsables "ont également abordé l'état actuel du marché international du gaz naturel et son évolution ainsi que les opportunités d'affaires et les perspectives futures d'investissement dans le domaine de l'exportation de l'électricité verte, les énergies nouvelles et renouvelables, notamment le développement de l'hydrogène et la réalisation d'installations de production d'électricité en solaire photovoltaïque, ainsi que dans le domaine des nouvelles technologies et la formation", selon le communiqué.

SONELGAZ

Des méga ouvrages de transport d'électricité mis en service pour une valeur de 24 milliards de dinars durant les 4 derniers mois

Le groupe public Sonelgaz a annoncé mardi dans un communiqué que sa filiale "Sonelgaz-transport électricité" a mis en service un nombre important d'ouvrages électriques pour une valeur globale de 24 milliards de dinars durant les quatre derniers mois. Plusieurs projets ont été ainsi réalisés en l'occurrence des postes de raccordement au réseau électrique, des transformateurs et des stations mobiles, et ce à travers l'augmentation de

la capacité complexe de 1500 mégavolt-ampère (MVA) dans le but de garantir la sécurité du système électrique et d'assurer une alimentation régulière des wilayas concernées en électricité et partant améliorer la qualité du service public et encourager le développement économique au niveau local, ajoute le communiqué. Dans une première étape, le programme réalisé pour la période allant du 01 décembre 2022 au 27 mars 2023 a concerné 19 wilayas.

Il s'agit de la réalisation de 4 ouvrages dans la wilaya de skikda, 3 dans la wilaya d'Al Tarf, 2 ouvrages dans les wilayas de Jijel, Boumerdes et Djelfa, un seul ouvrage dans les wilayas de Sétif, Oran, Khenchela, Naâma, el Bayadh, Saïda, Biskra, Sidi Bel Abbes, Bechar, Medea, Alger, Relizane, Tebessa et Oum el Bouaghi, note le document. Ces nouvelles réalisations permettront d'améliorer le niveau de raccordement et la qualité des services

fournis en zones industrielles, zones d'activités, zones agricoles, stations de dessalement et centres urbains et ruraux, précise la même source. Pour ce qui est des autres projets stratégiques devant être réceptionnés, "la mise en service se fera en fonction du taux d'avancement des travaux et conformément aux délais préalablement impartis, soit avant l'été 2023 pour un état sera sans coupure, conclut le document.

BANQUE NATIONALE D'ALGÉRIE Près de 13.000 crédits d'une valeur avoisinant 1600 mds DA octroyés en 2022

La Banque nationale d'Algérie (BNA) a octroyé à sa clientèle près de 13.000 crédits en 2022 d'une valeur avoisinant 1600 mds DA, dédiés majoritairement au financement des projets d'investissement, a appris l'APS auprès de cette banque publique.

Selon les données de la BNA, le nombre de dossiers de crédit traités en 2022 a atteint les 12.590 dossiers contre 11.058 dossiers en 2021, soit une hausse de 13,85%.

La valeur des crédits octroyés est de l'ordre de 1589,2 mds DA en 2022 contre 1442 mds DA l'année précédente (+10,22%).

La BNA, dont le chiffre d'affaires pour l'exercice écoulé a dépassé 160 mds DA, a contribué à l'appui de dizaines de grandes, petites et moyennes sociétés pour leur permettre de réaliser leur projets d'investissement, financer les circuits d'exploitation, accompagner les petits projets et les personnes.

Les dossiers sont traités en 30 jours et 15 jours pour le traitement des demandes de crédits.

Le secteur de l'industrie manufacturière vient en tête des secteurs ayant bénéficié des crédits BNA en 2022 avec un total de 590,2 mds DA, suivi du secteur du bâtiment avec plus de 262 mds DA, santé et activités sociales (près de 244 mds), production et distribution de gaz et d'électricité (près de 196 mds) et l'industrie minière (163,5 mds).

Le montant des crédits accordés pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture s'élève à 34,76 Mds Da, les transports (34,66 Mds Da), l'hôtellerie et la restauration (22,22 Mds Da), les services ménagers (16,33 Mds Da), le commerce, la réparation automobile et les articles ménagers (13,11 Mds Da), les activités financières (6,1 Mds Da), l'immobilier, la location et les services commerciaux (6 Mds Da), et l'agriculture, la chasse et la foresterie (près de 607 millions Da).

Près d'un million d'opérations dans le cadre du e-commerce

Dans le cadre des efforts pour la réalisation de l'inclusion financière, la banque a poursuivi les opérations de numérisation de ses procédures pour faciliter l'accès à ses services et répondre aux besoins de ses clients.

Les transferts financiers effectués l'an dernier dans le cadre du e-commerce ont atteint 958.087 opérations contre 509.407 opérations en 2021, soit une hausse de 88%.

S'agissant de la valeur financière de ces opérations, elle s'élève à 3,52 Mds Da, contre 1,4 Mds Da en 2021, soit une hausse de 149% et ce, grâce à l'augmentation du nombre de e-commerçants clients de la banque de 20 e-commerçants en 2021 à 35 e-commerçants l'an dernier.

Le nombre des espaces numériques de la BNA est passé de 19 en 2021 à 31 en 2022, en attendant la création de 5 nouveaux espaces numériques en 2023.

Concernant les opérations réalisées à travers les distributeurs et les guichets automatiques, elles ont atteint 5.801.339 opérations en 2022, d'une valeur financière de près de 90 Mds Da, en hausse de 41%.

L'année dernière, la banque a installé neuf (9) nouveaux Distributeurs automatiques de billets (DAB), portant à 169 le nombre total d'appareils, qui s'ajoutent à 100 Guichets automatiques bancaires (GAB).

Durant cette période, 64,3 milliards de dinars ont été retirés sur les distributeurs de la banque, soit une hausse de 13%, rendue possible grâce à l'émission, par la banque, de 116.031 nouvelles cartes de paiement, portant à 539.658 le nombre total de cartes en circulation.

L'année 2022 a également été marquée pour la BNA par le développement de l'activité de la finance islamique à travers l'ouverture de cinq (5) nouvelles agences dédiées exclusivement à cette activité, portant à six (6) le nombre total d'agences de ce type, avec le lancement de nouveaux produits islamiques et l'augmentation du nombre de guichets dédiés à la finance islamique (65 guichets).

Le portefeuille des comptes clients de la finance islamique est passé de 14.875 comptes en 2021 à 31.057 comptes en 2022 (+109%), ce qui a contribué à l'augmentation du montant des dépôts sur ces comptes qui a atteint 20,7 milliards de dinars (-130%).

Selon les données de la banque, le nombre de dossiers de la finance islamique traités l'année dernière a atteint 2.467 dossiers (+220%), avec 3,65 milliards de dinars de financements dans ce cadre (+163% par rapport à 2021).

PÉTROLE

Le Brent à plus de 79 dollars

Le pétrole poursuivait sa hausse mercredi, le marché se resserrant avec le blocage de l'approvisionnement en brut en provenance de la région du Kurdistan irakien.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai prenait 0,86% à 79,33 dollars.

Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, gagnait 1,12% à 73,97 dollars. Les prix du brut restent "soutenus par le fait que les exportations de pétrole depuis le nord de l'Irak restent bloquées", expliquent les analystes de DNB.

La Turquie a cessé d'importer, depuis samedi, du pétrole de la région autonome du Kurdistan irakien par oléoduc à partir du port de Ceyhan, après une décision d'arbitrage en faveur du gouvernement irakien quant à la gestion de ce pétrole. Ces exportations représentent environ 450.000 barils de brut par jour.



CANADA

Ottawa prévoit une faible croissance en 2023, voire une "récession modérée"

Le Canada devrait connaître une faible croissance économique en 2023, prédit le gouvernement dans son budget présenté mardi, tout en soulignant le risque d'une "récession modérée" dans le pire des scénarios.

Ottawa table sur une évolution de son produit intérieur brut (PIB) oscillant entre une récession de -0,2% et une croissance de 1,6% en 2023, suivie d'un rebond allant de 0,3% à 1,5% en 2024, soit moins que prévu initialement.

Le budget canadien dévoilé par la ministre des Finances Chrystia Freeland fait la part belle aux crédits d'impôts pour stimuler les nouveaux investissements dans les énergies vertes et le nucléaire, mais aussi pour l'extraction de minéraux essentiels pour les batteries des véhicules électriques.

"Aujourd'hui et dans les années à venir, le Canada doit saisir ce moment historique - cette occasion remarquable qui s'offre à nous - ou nous serons laissés pour compte, alors que les démocraties du monde entier construisent l'économie propre du XXI^e siècle", a déclaré Chrystia Freeland.

La lutte contre les changements climatiques va aboutir à "la transformation économique la plus importante depuis la révolution industrielle", a-t-elle ajouté.

Face à la hausse du coût de la vie, la ministre a également annoncé que le gouvernement allait offrir une aide ciblée aux plus démunis.

Cette aide devrait toucher 11 millions de ménages canadiens. Le gouvernement de Justin Trudeau a également confirmé la mise en place d'un nouveau plan de soins dentaires pour près de 9 millions de Canadiens non assurés. Selon le projet de budget, la dette fédérale passera l'an prochain à 43,5% du PIB, pour redescendre ensuite progressivement en dessous de 40% d'ici 2027-2028.

ITALIE

Rome adopte de nouvelles mesures contre la vie chère

Le gouvernement italien a adopté mardi soir des mesures pour aider familles et entreprises à faire face à la vie chère, notamment dans les secteurs énergétique et sanitaire, pour un montant de 4,9 milliards d'euros. Le conseil des ministres a notamment prolongé pour le deuxième trimestre la réduction de la TVA sur le gaz

à 5% et les réductions sur les factures de gaz et d'électricité pour les familles à faible revenu. Les entreprises pourront de leur côté continuer à bénéficier jusqu'à fin juin de crédits d'impôts, si elles ont enregistré au premier trimestre une hausse de leurs factures de gaz et d'électricité supérieure à 30%. Le gouvernement a aussi

décidé de débloquer 1,1 milliard d'euros pour la santé, un secteur qui relève en Italie de la compétence des régions. Le gouvernement prévoyait jusqu'ici de consacrer cette année plus de 21 milliards d'euros pour soutenir ménages et entreprises face à la hausse des prix de l'énergie. Les tarifs des biens énergétiques réglemen-

tés ont chuté de 16,7% en février, après avoir baissé de 12% en janvier. Les prix des biens énergétiques non réglementés ont ralenti leur hausse à +40,8%, contre +59,3% le mois précédent. Après avoir atteint 8,7% en 2022, l'inflation devrait descendre à 6,5% cette année, selon les prévisions publiées en janvier par la Banque d'Italie.

BOURSE

Wall Street termine en baisse, dans un manque de conviction et d'indicateurs

La Bourse de New York a terminé en baisse mardi, alors que le marché était rassuré par la stabilisation du système bancaire, mais manquant de conviction et

d'indicateurs capables d'orienter la tendance.

Le Dow Jones s'est effrité de 0,12%, l'indice Nasdaq de 0,45% et l'indice élargi S&P 500 s'est replié de

0,16%. La séance avait démarré en ordre dispersé, mais les indices sont rapidement tous passés dans le rouge.

"Il semble qu'il n'y ait pas d'élan pour acheter ou vendre franchement", a commenté Steve Sosnick, d'Interactive Brokers.

"C'est une bonne chose qu'il n'y ait pas plus de nouvelles" après deux semaines très agitées sur le front des banques, "mais en l'absence de développement" ou d'indicateur macroéconomique d'importance, "il n'y a pas beaucoup d'éléments importants sur lesquels s'appuyer", poursuit l'analyste.

Dans ce contexte, explique Steve Sosnick, le marché peut être guidé par des données techniques, mais les indices se situent actuellement à mi-chemin entre deux seuils majeurs (la moyenne des 50 derniers jours de Bourse et celle des 200 dernières séances), sans trouver de support sur l'un ou sur l'autre.

Au final, Wall Street a donc été contraint d'évoluer dans des marges resserrées.

Ces faibles écarts tiennent aussi à la prudence des investisseurs, encore marqués par le séisme financier de ces dernières semaines.

"Le problème d'une crise financière, c'est que personne ne va venir vous dire qu'elle est terminée", avance Steve Sosnick.

Wall Street peine à trouver une direction "parce qu'il y a encore beaucoup d'inconnues".

MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar souffre du recalibrage des attentes pour les taux de la Fed

Le dollar a reculé de nouveau mardi, sapé par la modification brutale des projections des cambistes en matière de politique monétaire de la banque centrale américaine (Fed) et une chute des taux obligataires.

Mardi vers 20H20 GMT, le billet vert rendait 0,43% à la monnaie unique, à 1,0845 dollar pour un euro. Il lâchait aussi 0,44% face à la livre, à 1,2340 dollar pour une livre. Sous l'effet de la crise bancaire, les opérateurs ont bouleversé leurs prévisions et tablé sur un arrêt immédiat du cycle de resserrement monétaire de la Fed, suivi par deux baisses au minimum d'un quart de point d'ici à la fin de l'année.

"Il y a un mois, le marché trouvait que la Fed était en retard sur l'inflation" et la voyait aller très loin, voire trop loin, dans son durcissement, rappelle Marc Chandler, de Bannockburn Global Forex. "Aujourd'hui, il pense qu'elle n'a pas assez anticipé une récession" et la voit réduire son taux directeur dans les prochains mois pour tenir compte de la dégradation de la conjoncture.

Une partie de ce recalibrage tient au coup de torchon qui a frappé le secteur bancaire et qui devrait freiner l'octroi de crédit et inciter également la Fed à la modération. Ce phénomène a fait plonger les taux obligataires américains, devenus ainsi moins attractifs pour les investisseurs, ce qui pèse sur le dollar.

Le "greenback", l'un des surnoms du dollar, souffre aussi, en ce début de semaine, d'un début de stabilisation du système financier après deux semaines de secousse, selon Joe Manimbo, d'Oanda. Ce climat plus apaisé a permis à plusieurs devises volatiles comme le dollar australien, la couronne norvégienne, le dollar néo-zélandais ou le dollar canadien de mettre le nez à la fenêtre.

Les cambistes hésitent encore néanmoins à prendre des positions tranchées, selon Marc Chandler, dans l'attente d'une série d'indicateurs, jeudi et vendredi, qui devraient renseigner sur la trajectoire de l'économie et des prix en Europe, aux Etats-Unis, au Japon et en Chine.

TUNISIE

Baisse de l'investissement industriel de 15,6% durant janvier-février

L'investissement déclaré dans le secteur industriel en Tunisie au cours des deux premiers mois de 2023 a baissé de 15,6%, en glissement annuel, à 239,1 millions de dinars tunisiens (environ 76,3 millions de dollars), selon des données officielles publiées mardi.

Le nombre de projets déclarés a augmenté de 5,9%, à 558 projets, lors des deux premiers mois de l'année 2023, d'après les chiffres de l'Agence tunisienne de promotion de l'industrie et de l'innovation (APII), faisant remarquer, toutefois, que la création d'emplois potentiels devrait diminuer de 29%, à 5,913 postes.

Durant les mois de janvier-février 2023, les secteurs qui ont connu des augmentations au niveau des investissements déclarés sont ceux des industries agroalimentaires (+27,5%), des matériaux de construction, de la céramique et du verre (+71,4%), chimiques (+21,5%), du textile et de l'habillement (+120,2%).

En revanche, les investissements déclarés dans les autres secteurs ont marqué un repli. Il s'agit essentiellement de ceux des industries mécaniques et électroniques (-69,3%), du cuir et de la chaussure (-88,2%) et des industries diverses (-51,9%).

Les investissements étrangers et en partenariat sont passés de 67,9 millions de dinars tunisiens (environ 21,68 millions de dollars) durant les deux premiers mois de l'année 2022, à 72,8 millions de dinars tunisiens (environ 23,24 millions de dollars) durant la même période de l'année 2023, enregistrant ainsi une augmentation de 7,2%.

NAMIBIE-CHINE

La Namibie continuera d'offrir un environnement favorable aux entreprises et investisseurs chinois

La Namibie continuera de créer un environnement économique favorable pour permettre aux entités et investisseurs chinois de se développer dans le pays, a déclaré mardi Verna Sinimbo, vice-ministre namibienne de l'Industrialisation et du Commerce.

Elle a tenu ces propos lors d'un événement de dialogue organisé par l'Autorité namibienne des affaires et de la propriété intellectuelle (BIPA), en partenariat avec l'ambassade de Chine en Namibie.

L'objectif de cet événement est de fournir des services d'enregistrement pour les produits de la BIPA aux entreprises chinoises implantées en Namibie, ainsi que de fournir des informations sur la protection et l'enregistrement de la propriété intellectuelle déjà protégée dans leur pays d'origine.

"Une telle plateforme offre l'opportunité de poursuivre le travail en commun dans les domaines du commerce, de l'investissement et de la coopération économique", a-t-elle dit, ajoutant que la Namibie et la Chine avaient déjà coopéré dans plusieurs projets, comprenant le développement d'un parc industriel.

L'enregistrement de la propriété intellectuelle est un outil puissant pour permettre aux entreprises de protéger leurs idées, leurs innovations et leurs créations, a déclaré Mme Sinimbo.

"La Namibie a réalisé des avancées significatives dans la protection des droits de propriété intellectuelle ces dernières années.

Nous avons mis en œuvre plusieurs cadres et politiques juridiques conçus pour les inventions nationales et étrangères, et nous continuons de travailler sans relâche à la mise en œuvre de ces cadres", a-t-elle ajouté.

TÉBESSA 22 équipes d'intervention pour sécuriser les réseaux d'électricité et de gaz

La Direction de la distribution de l'électricité et du gaz (DDEG) de la wilaya de Tébessa a mobilisé 22 équipes techniques d'intervention pour assurer la continuité du service et sécuriser les réseaux d'électricité et du gaz durant le mois de Ramadhan, a-t-on indiqué mardi dans un communiqué de la DDEG.

Selon le même document, la direction de la distribution de l'électricité et du gaz a prévu un programme pour satisfaire les attentes des clients et assurer la continuité du service. Pour ce faire, 22 équipes sont à pied d'oeuvre pour vérifier les compteurs, assurer les petites interventions, réparer des câbles ou stopper les fuites de gaz. Ces équipes couvrent tous les districts techniques. Elles reçoivent les appels des clients signalant des pannes ou des perturbations de l'alimentation et demeurent en alerte durant la journée. Les équipes de la DDEG se chargent également de l'installation des détecteurs du monoxyde de carbone dans les foyers de la plupart des cités d'habitation du chef-lieu de wilaya. Cette opération couvrira toutes les communes, en application des instructions de ses hautes autorités du pays, en vue d'installer ces appareils gratuitement, a-t-on indiqué de même source. Les appareils de chauffage sont contrôlés pour s'assurer de leur conformité aux normes de sécurité, selon le communiqué.

DOUANES Une importante quantité de produits alimentaires destinés à l'exportation saisie pour fausse déclaration

Les services de douanes du port d'Alger ont procédé à la saisie d'une quantité importante de produits alimentaires destinés à l'exportation pour fausse déclaration dans la désignation et la quantité des marchandises, indique, mardi, un communiqué de la Direction générale des douanes (DGD). "Dans le cadre de l'exercice des missions assignées aux corps des Douanes algériennes, notamment le contrôle du mouvement frontalier des marchandises importés et exportés et suite au traitement de dossiers de déclarations douanières de trois opérations de dédouanement de marchandises destinées à l'exportation, trois infractions douanières liées aux fausses déclarations en termes de marchandises et de quantités déclarées ont été enregistrées par les services de l'inspection principale de contrôle des opérations commerciales relevant des services de l'inspection divisionnaire des Douanes d'Alger-commerce, territoire de compétence la direction régionale des Douanes d'Alger Port", précise le communiqué.

Les saisies en question concernent 1235 colis de pâtes alimentaires, 400 colis de tomates en conserve, 383 colis de biscuits, 106 colis de poudre de jus, 160 colis et 189 kg de flan, 18 colis de gâteaux, 126.000 paquets de feuilles de brick (diouls), 840 litres de l'huile d'olive, 529,5 kg de beurre (smen), 133,2 kg de farine de riz, 80 colis de chocolat en poudre et 10 boîtes de moules à gâteaux, souligne la DGD. Ces opérations viennent marquer "l'opérationnalité des services des Douanes algériennes et la mobilisation totale de leurs agents pour protéger l'économie nationale et préserver les droits du Trésor public et ce à travers le renforcement de tous les mécanismes de contrôle sur les opérations commerciales extérieures en parallèle avec les facilitations accordées aux opérateurs économiques", conclut la même source.

IN-SALAH Réception prochaine de la station d'épuration des eaux usées

Le projet de réalisation d'une station d'épuration et de traitement des eaux usées d'In-Salah sera réceptionné prochainement, a-t-on appris mardi du chef de projet.

D'un montant d'investissement de plus de 1,4 milliard DA, ce projet, dont la réalisation, avancée à près 64%, a été confiée à une entreprise nationale, sera livré à titre provisoire la fin du mois d'avril prochain pour servir une population de 50.800 habitants, a précisé à l'APS, Mounir Daghouche.

Lancé au mois de juillet en 2020, ce projet est localisé sur une surface de

33 km à quelques six (6) km de Sebket El-Baraka au lieu dit "Erragda", servant d'exutoire et de collecte du surplus d'eau d'irrigation agricole.

D'une capacité de 8.120 m3 des eaux usées, ce projet, composé de système de lagunage pour l'épuration et le traitement naturel des eaux, s'assigne comme objectifs la préservation de l'écosystème, de la nappe hydrique, la lutte contre les maladies à transmission hydrique, en sus de l'exploitation des eaux épurées à des fins d'irrigation des périmètres de la région.

SOLIDARITÉ M^{me} Krikou réaffirme l'importance de soutenir la femme au foyer productrice

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a souligné, mardi, l'importance d'accompagner la femme au foyer productrice pour renforcer sa contribution à la production nationale.

Lors d'une visite effectuée en compagnie du président de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Noureddine Benbraham, au marché de solidarité de la famille productrice à la place du Premier Mai (Alger), la ministre a précisé que le secteur de la solidarité nationale "œuvre dans le cadre d'un programme intersectoriel, à accompagner la femme productrice pour renforcer sa contribution à la production nationale".

Pour Mme Krikou, le marché de solidarité de la famille productrice se veut un espace où la femme au foyer productrice peut commercialiser ses différents produits tels que les gâteaux et les plats traditionnels et d'autres produits



de couture et de broderie. Le rôle des associations dans l'accompagnement de la femme productrice à travers des sessions de formation en

coordination avec les directions de l'action sociale a été souligné par la ministre, et ce en vue d'aider la femme à développer sa vocation artisane

nale et l'accompagner pour créer sa propre micro-entreprise.

Pour sa part, le président de l'ONSC a mis en avant l'importance de la coordination et l'interactivité entre la société civile et le secteur de la solidarité nationale en vue d'encadrer la femme productrice et renforcer sa contribution à la production nationale en lui facilitant la commercialisation de ses produits et en l'encourageant à créer des projets bénéfiques tant pour elle que pour la société.

Une visite a été effectuée à cette occasion au restaurant de l'Iftar au siège de la section des Scouts musulmans algériens (SMA) à Birkhadem ainsi qu'à la maison du Coran à Bir Mourad Rais.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables lance une campagne de sensibilisation

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a lancé, mardi, une campagne nationale de sensibilisation spéciale mois de Ramadhan, et ce en collaboration avec les Scouts musulmans algériens (SMA), le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et l'Observatoire national de la société civile (ONSC).

Présidant la cérémonie de lancement de cette campagne, placée sous le slogan "Mange et ne gaspille pas", la ministre du secteur, Fazia Dahleb a indiqué que cette initiative visait principalement à réduire le gaspillage de la nourriture et à encourager à faire don et à participer, à renforcer la consommation rationnelle, notamment de l'eau et de l'énergie et à rejeter les comportements qui portent atteinte à

l'environnement, dont principalement la consommation excessive et le jet anarchique des ordures".

Pour la ministre, le mois de Ramadhan connaît souvent une augmentation de la quantité des déchets ménagers de l'ordre de 10%, ce qui requiert de consentir un plus grand effort, en vue de sensibiliser à la nécessité d'une consommation rationnelle, avec généralisation du concept du recyclage.

Dans le cadre de cette campagne nationale, plusieurs activités de sensibilisation seront organisées en partenariat avec les associations, selon la ministre qui a mis en exergue "le rôle essentiel de la société civile, notamment dans le développement du principe de la citoyenneté environnementale". Selon Mme Dahleb,

cette campagne devra également contribuer à consolider le changement positif vers des comportements sains qui servent l'environnement, la transformation vers l'économie verte et la lutte contre les effets négatifs induits par les changements climatiques.

Le ministère œuvre à multiplier ce type de campagnes de sensibilisation qui consacrent la participation de la société dans la sensibilisation à la diminution des déchets, la lutte contre le gaspillage de la nourriture, l'encouragement à l'adoption des pratiques respectueuses de l'environnement, et la diffusion de la culture de l'intérêt porté aux places et aux rues, et ce en adoptant un plan de formation et d'accompagnement de tous les intervenants, a affirmé la ministre.

LUTTE AÉRIENNE CONTRE LES INCENDIES Vers la réalisation de point de ravitaillement en eau à Tizi-Ouzou

Le cahier des charges portant réalisation de points de ravitaillement en eau pour la lutte aérienne contre les incendies à Tizi-Ouzou, a été déposé mardi au niveau de la Commission des marchés publics de wilaya (CMPW), a annoncé, le conservateur local des forêts, Youcef Ould Mohand. Intervenant lors de la session de l'Assemblée popu-

laire de wilaya (APW), M. Ould Mohand a indiqué que ses services ont procédé le matin même au dépôt du cahier des charges pour la réalisation de ces points d'eau devant servir à ravitailler les moyens de lutte aérienne en cas d'incendies. Il s'agit de neuf (9) retenues d'eau de 108 M3 chacune, réparties à travers des zones sensibles aux incendies, qui

seront réalisées aux normes techniques et matériaux étudiées. "Nous avons déposé le cahier des charges dont la préparation, en collaboration avec la protection civile, a pris du temps, car il s'agit d'infrastructures sensibles et nous attendons l'avis de la CMPW pour lancer un avis d'appel d'offres" a-t-il souligné. M. Ould Mohand a ajouté qu'une partie

des travaux de réalisation de ces infrastructures sera réservée aux entreprises créées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi. Présentant le plan de campagne de prévention contre les feux de forêts, Ould Mohand a fait savoir que durant l'année 2022 la wilaya a enregistré 221 feux de forêts qui ont englouti une superficie de 1974 hectares.

MILA Ramadhan: ouverture de 11 espaces commerciaux de proximité

Pas moins de 11 espaces commerciaux de proximité, de solidarité, proposant la plupart des produits de consommation, et plus de 40 restaurants "Rahma", ont été ouverts dans la wilaya de Mila, pour le mois de Ramadhan, a indiqué mardi, le chef de l'exécutif local, Mustapha Koreich.

Le même responsable a déclaré, au cours d'une tournée effectuée dans les marchés de proximité de Zeghaïa et Mila, ainsi qu'au marché de gros des fruits et légumes de la commune d'Oued Athmania, qu'"il y

a une large disponibilité des produits de première nécessité, à l'instar de l'huile de table et de la semoule, dans les points de vente de solidarité ouverts à l'occasion du mois de Ramadhan, dans les communes de la wilaya".

Il a également souligné le renforcement des points de vente pour la commercialisation de la viande d'importation dont le coût est estimé à 1.200 dinars/kg, tandis que plusieurs points de vente sont en cours d'ouverture à travers la wilaya.

Au cours de sa visite au res-

taurant "Rahma" du marché de gros des fruits et légumes d'Oued Athmania, le wali a salué les efforts fournis par les responsables qui veillent à servir 300 repas/jour aux commerçants du marché et aux usagers de l'autoroute Est-ouest, sur le tronçon d'Oued Athmania.

M. Koreich a fait savoir au cours de cette visite, que les efforts des autorités locales se poursuivent pour veiller à la disponibilité des produits d'approvisionnement des restaurants "Rahma".

SÉISME EN TURQUIE ET EN SYRIE L'OIT appelle à "un soutien urgent" pour les travailleurs sans emploi

L'Organisation internationale du travail (OIT) a appelé à un soutien urgent pour les centaines de milliers de travailleurs qui ont perdu leur emploi à la suite des tremblements de terre en Turquie et en Syrie.

"Environ 828 000 travailleurs dans les deux pays ont perdu leur source de revenus à la suite de la catastrophe survenue le 6 février", selon un rapport publié mardi.

Les données préliminaires de l'organisation indiquent que 658 000 travailleurs ont perdu leur source de revenus en Turquie à la suite du tremblement de terre.

L'organisation a déclaré que ces travailleurs touchés font face à des pertes de revenu moyennes de plus de 230 dollars par mois chacun tant qu'ils ne trouvent pas de



travail. En Syrie, 170 000 personnes ont perdu leur emploi à cause du tremblement de terre, selon les estimations de l'organisation. Le directeur général de l'OIT, Gilbert Hongbo, a déclaré que la création d'emplois

"est essentielle pour une réponse efficace et globale à cette catastrophe". Il a souligné que les gens ne peuvent pas commencer à reconstruire leur vie à moins de retrouver leur source de revenus.

MEXIQUE Le bilan de l'incendie d'un centre de détention monte à 40

Au moins 40 migrants sont morts et 28 autres ont été blessés mardi dans l'incendie d'un centre de détention à Ciudad Juarez dans le nord du Mexique, à la frontière des Etats-Unis, selon les autorités.

À la suite du drame, les Nations unies ont plaidé pour des voies de migration plus "sûres" vers les Etats-Unis, et l'ambassadeur américain au Mexique a insisté pour "réparer un système migratoire cassé" avec ses partenaires de la région.

Selon le président du Mexique Andres Manuel Lopez Obrador, ce sont des migrants qui ont allumé l'incendie avec

des matelas dans un mouvement de "protestation": "Nous supposons qu'ils ont appris qu'ils allaient être expulsés, déplacés".

"Nous appelons les pays de la région à traiter de manière humaine, juste et efficace les flux croissants de population à travers les Amériques", a déclaré pour sa part le Haut-commissaire aux réfugiés des Nations unies, Filippo Grandi.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a demandé "une enquête exhaustive" et s'est engagé "à continuer de travailler avec les autorités des pays" de la région pour "étudier les voies de migration plus

sûres, plus régulées et plus organisées", selon son porte-parole Stéphane Dujarric.

"Nous réitérons notre engagement pour continuer de collaborer avec les gouvernements de la région et nos partenaires pour réparer ce système migratoire cassé", a déclaré l'ambassadeur des Etats-Unis au Mexique, Ken Salazar.

Il s'agit également "d'attaquer aux causes fondamentales" de la migration, un "défi régional", selon lui. Cette tragédie - et les deux précédentes au Texas en juin et dans le sud du Mexique en décembre 2021 - "sont un rappel" des dangers auxquels les migrants s'exposent

face aux "trafiquants de personnes", a-t-il insisté plaidant pour une migration "légale". Parmi les "migrants identifiés" figurent 28 Guatémaltèques, 13 Honduriens, 12 Vénézuéliens, 12 Salvadoriens, un Colombien et un Equatorien, a indiqué le parquet général du Mexique, citant l'Institut des migrations, sans faire la distinction entre morts et blessés.

Quelque 200.000 personnes tentent chaque mois de traverser la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis. Les migrants affirment vouloir échapper à la pauvreté ou à la violence dans leurs pays d'origine.

CLIMAT Le Royaume-Uni appelé à rattraper une "décennie perdue" (rapport)

Malgré des conséquences déjà bien visibles, le Royaume-Uni n'a pas fait d'efforts suffisants pour préparer le pays à s'adapter au réchauffement, indique mercredi un rapport de l'organisme chargé de conseiller le gouvernement sur sa stratégie climatique. Records de température et feux de forêts inédits l'été dernier, inondations, sont quelques exemples des manifestations du réchauffement dont "les impacts vont s'intensifier dans les prochaines décennies", relève à ce propos le Climate Change Committee (CCC) dans ce rapport qui fait le bilan de dix années d'action des gouvernements successifs, tous conservateurs.

"Il y a un manque frappant de préparation" pour adapter les activités économiques, les logements ou encore le système de santé à ces impacts inéluctables, préviennent les auteurs, alors que le gouvernement britannique doit actualiser prochainement

sa stratégie pour la neutralité carbone. Comme de nombreux autres pays, le Royaume-Uni consacre l'essentiel de ses investissements en matière de climat à la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre afin de contenir le réchauffement de la planète. Mais il se prépare de manière insuffisante pour "s'adapter" aux impacts déjà existants ou inévitables du réchauffement. "La dernière décennie a été une décennie perdue pour nous préparer et nous adapter", insiste Julia King, présidente du groupe sur l'adaptation au sein du CCC, citée dans un communiqué. Le rapport, qui s'est concentré sur l'Angleterre, pointe notamment le retard pris dans l'agriculture, un des secteurs économiques qui serait le plus touché par le changement climatique et mettrait par ricochet en péril la sécurité alimentaire. Après l'épisode de canicule exceptionnel de l'été dernier, qui a entraîné

une surmortalité record en lien avec la chaleur, les maisons de retraite ne sont pas suffisamment sensibilisées non plus, ajoute-t-il. Les transports, les télécommunications, les logements sont autant de secteurs concernés. "Il est maintenant vital que les leçons soient tirées des impacts de (précédents) épisodes météorologiques extrêmes, afin de contribuer à améliorer urgemment notre résilience", préviennent les auteurs, qui réclament davantage d'investissements dans l'adaptation.

"Il n'y a pas d'autre option que de s'adapter à un changement du climat", a insisté Chris Stark, président du CCC, lors de la présentation du rapport à la presse.

Il est publié une semaine après le dernier rapport du Giec, dans lequel les experts de l'ONU pour le climat ont prévenu que "la fenêtre d'action se rétrécit" pour limiter le réchauffement.

SUISSE Musée de la Fifa: la justice suisse classe la plainte visant Blatter

La justice suisse a annoncé mardi avoir classé la procédure visant depuis fin 2020 l'ancien président de la Fifa Sepp Blatter dans l'affaire relative au financement de la construction du musée du football à Zurich.

Le parquet zurichois "a classé la procédure pénale ouverte contre deux anciens fonctionnaires de la Fifa en lien avec le musée de la Fifa", indique-t-il dans un communiqué. "L'enquête n'a pas confirmé le

soupçon de violation des obligations, au sens de gestion déloyale", ajoute-t-il. La Fifa, désormais dirigée par l'Italo-Suisse Gianni Infantino, avait déposé plainte en décembre 2020 contre son ancien patron pour "mauvaise gestion criminelle", en raison de ce pharaonique projet de musée, ayant entraîné selon l'instance une facture de 500 millions de francs suisses (environ le même montant en euros) qui "aurait pu et

dû être consacré au développement du football mondial". La plainte visait trois autres personnes et portait essentiellement, selon le parquet, sur des accusations de "manquements aux obligations" lors de la conclusion d'un contrat de location. Le parquet zurichois avait ensuite ouvert une procédure pénale contre l'ancien président et l'ancien secrétaire général de la Fifa et mené une vaste enquête pour clarifier les faits reprochés,

indique-t-il. Selon le parquet, "il n'a toutefois pas été possible de constater un comportement fautif (...) au sens d'une violation des obligations, raison pour laquelle le ministère public a classé la procédure pénale au 27 mars 2023". Le musée de la Fifa à Zurich, d'environ 3.000 m2 et dont la construction avait été voulue par Sepp Blatter, avait été inauguré en février 2016 par Gianni Infantino, au lendemain de son élection.

CHINE 11 morts dans l'incendie d'un entrepôt frigorifique à Cangzhou

Onze personnes ont trouvé la mort lundi dans l'incendie d'un entrepôt frigorifique abandonné dans le district de Cangxian à Cangzhou, ville de la province chinoise du Hebei (nord), ont fait savoir, mardi, les autorités locales.

"Vers 14h30, un incendie s'est déclaré dans l'entrepôt frigorifique abandonné du village de Dongcun, dans le bourg de Cui'erzhuang, au cours d'un processus de démolition.

Il a été éteint à 22h55", a précisé un communiqué du gouvernement local.

Une enquête sur les causes de l'incendie est en cours.

AFRIQUE DU SUD Quatre morts dans une fusillade au Cap

Quatre personnes ont été tuées et cinq autres blessées dans une fusillade survenue dans la ville du Cap, au sud-ouest de l'Afrique du Sud, a indiqué mardi la police locale.

"Des hommes armés non identifiés ont pris d'assaut un véhicule au niveau du bidonville de Khayelitsha, tant quatre personnes à bord âgées de 33 à 42 ans", a déclaré le porte-parole de la police provinciale, André Traut.

Il a ajouté qu'une opération intégrée menée par diverses unités de police, dirigée par des détectives de l'Unité provinciale des crimes graves et violents, a abouti à l'arrestation de deux suspects et la saisie de trois armes à feu.

"Alors que les circonstances entourant l'affaire font toujours l'objet d'une enquête, les détectives sont à la poursuite d'autres suspects qui pourraient être impliqués dans cette attaque", a-t-il poursuivi.

PORTUGAL Deux morts dans une attaque au couteau à Lisbonne

Un homme armé d'un couteau a tué au moins deux personnes avant d'être neutralisé par la police portugaise à Lisbonne au cours d'une attaque, a-t-on annoncé mardi se source sécuritaire. "L'attaque a fait plusieurs blessés et, pour le moment, deux morts", a annoncé la police dans un communiqué, en précisant que l'auteur présumé de l'attaque avait été arrêté après avoir été blessé par balle par les forces de l'ordre.

Le nombre des blessés était toutefois sujet à caution, une autre source faisant état de seulement un blessé. L'homme qui a commis cette attaque avec "un couteau de grande taille" a été admis dans un hôpital de la capitale portugaise, ont précisé les autorités. Il est "vivant et en détention", a indiqué la police.

GLISSEMENT DE TERRAIN EN EQUATEUR Poursuite des opérations de secours

Les secouristes poursuivent leurs opérations mardi dans le sud-ouest de l'Equateur pour tenter de retrouver des victimes au lendemain du glissement de terrain qui a fait sept morts et 64 disparus selon un dernier bilan, rapportent des médias. Accompagnés de chiens renifleurs, des groupes de sauveteurs et des habitants fouillent les décombres dans l'espoir de trouver des survivants après qu'un énorme pan de montagne s'est détaché dans la nuit de dimanche à lundi à Alausi, dans la province de Chimborazo, à quelque 300 km au sud de Quito.

Selon le dernier bilan officiel, le glissement de terrain a fait sept morts, 23 blessés, 64 disparus et 163 maisons touchées par la coulée de boue, qui s'est abattue sur un quartier périphérique accroché à flanc de montagne. Dans la zone sinistrée, quelque 600 maisons épargnées par la coulée ont été évacuées sur ordre des autorités.

SÉTIF

Réalisation d'une polyclinique au nouveau pôle urbain "Tinar" (wilaya)

Les travaux de réalisation d'une polyclinique au nouveau pôle urbain 5 juillet 1962 (Tinar) à la sortie Est de la ville de Sétif viennent d'être lancés dans un souci de rapprochement des services de soins du citoyen, a-t-on appris dimanche auprès des services de wilaya.

Une enveloppe financière de 182 millions DA a été allouée à la réalisation de cet équipement public qui assurera tous les services de santé aux habitants de ce pôle urbain qui compte plus de 9.000 logements, selon les mêmes services.

Un délai de 10 mois a été fixé pour la réception de cette polyclinique qui permettra de réduire la pression sur les autres structures sanitaires, selon encore la même source.

Trois (3) polycliniques ont été réceptionnées au cours des deux dernières années à "Djermane" (Est de Sétif), El Mahdia (Nord de Sétif) et Guellal (Sud de Sétif), selon les responsables du secteur.

La wilaya de Sétif compte un (1) CHU, 5 établissements publics hospitaliers et établissements hospitaliers spécialisés (rééducation fonctionnelle, santé mentale et anti-cancer) d'une capacité totale de 2.730 lits en plus de 9 établissements publics de santé de proximité, 68 polycliniques et 230 salles de soins, selon la direction du secteur.

JIJEL

Le secteur de la santé sera renforcé par 65 nouveaux médecins spécialistes

Le secteur de la santé de la wilaya de Jijel sera renforcé durant le deuxième trimestre de l'année en cours (2023) par 65 médecins spécialistes, a indiqué dimanche le directeur local de la santé, Nasreddine Chiba.

Dans l'optique de promouvoir la couverture sanitaire dans la wilaya, le secteur de la santé va être renforcé par 65 nouveaux médecins dans diverses spécialités comme la gynécologie obstétrique, la pédiatrie, la chirurgie orthopédique et l'oncologie, a déclaré à l'APS le même responsable.

A cet effet, il a été procédé à l'ouverture d'une plateforme numérique permettant aux postulants de rejoindre le secteur de la santé de Jijel de s'inscrire et choisir la spécialité dans la période allant du 3 au 12 avril prochain, a souligné le même responsable, précisant que les concernés dont les demandes ont été rejetées, peuvent introduire des recours via la même plateforme à partir du 13 avril pour un délai de 10 jours.

Dans ce cadre, M. Chiba a fait part du renforcement du secteur de la santé de Jijel durant ce mois et au titre de l'exercice 2022 par 18 médecins généralistes, 2 pharmaciens s et 2 chirurgiens dentistes contribuant à garantir une meilleure couverture médicale à travers le territoire de la wilaya, ajoutant la réservation de 8 médecins et 2 pharmaciens pour l'hôpital Bachir Mentouri et 10 médecins, 2 chirurgiens dentistes pour les établissements de santé de proximité ESP de la daïra Djimla.

Le secteur de la santé de la wilaya de Jijel avait réceptionné plusieurs projets dont des salles de soins, et des polycliniques réalisées dans plusieurs communes en plus du lancement des travaux de réalisation d'autres projets, dont un hôpital 240 lits au chef-lieu de wilaya, un autre de 60 lits à Ziama Mansouriah et un autre de la même capacité de lits à Belghimouz.

ALIMENTATION DURANT LE RAMADHAN

Un régime alimentaire sain pour alléger la pression sur le corps et faciliter la digestion (Spécialiste)

Le diététicien et spécialiste du diabète, Karim Messous a recommandé de suivre un régime alimentaire sain et de prendre des repas sans graisses et sucres en vue d'éviter la pression sur le corps et faciliter la digestion notamment en ce mois sacré du Ramadhan.

Dans une déclaration à l'APS, le même spécialiste a fait observer que la société algérienne change souvent ses comportements alimentaires et exagère dans la prise de repas très caloriques, dépassant celles dont le corps a besoin et sont souvent coûteuses économiquement et sans valeur nutritionnelle, en raison de contenu élevé en sucres et en graisses, outre le fait qu'ils soient mauvais pour la santé.

M. Messous a, en outre, expliqué que le corps du jeûneur a souvent envie de prendre différentes nourritures, ce qui requiert de la personne de maîtriser ces envies et d'organiser ses repas, de manière rationnelle, et sans excès en vue d'éviter la pression sur le corps d'une part, et de faciliter la digestion, d'autre part.

Il a également recommandé d'atténuer la faim, lors de la rupture du jeûne, en se contentant de prendre une ou



trois dattes et en évitant les boissons industrielles riches en colorants alimentaires et en sucres, tout en les remplaçant par des fruits naturels qui sont bénéfiques.

S'agissant du plat principal, le spécialiste préconise une soupe accompagnée de "bourek", idéalement avec une farce aux légumes à l'instar des épinards, étant une source d'éner-

gie parfaitement saine, en évitant une farce riche en fromages et en viandes hachées, un poids sur l'appareil digestif puisqu'ils représentent une source de mauvais gras avec des effets délétères sur la santé.

Il a également mis en garde contre la surconsommation d'eau, au moment de la rupture du jeûne, il faut donc se contenter d'une petite quantité

afin de faciliter l'opération de digestion, d'éviter de couper la faim et permettre au corps d'absorber facilement cette quantité. Par ailleurs, le spécialiste a appelé à organiser et répartir les repas entre le S'hour et l'iftar en vue de laisser le temps nécessaire au corps pour la digestion, mettant l'accent sur l'importance du S'hour qui protège le corps d'une éventuelle déshydratation tout au long de la journée et atténue la sensation de faim.

A ce propos, il conseille de manger et diversifier sa consommation en légumes, étant riches en vitamines et en sels minéraux, outre leurs propriétés antioxydantes et la facilité de leur digestion.

Dans ce cadre, il a insisté sur l'importance de ne pas surconsommer les repas riches en sucres et en gras qui pourraient engendrer des nausées lors du jeûne, voire une hyperglycémie et une hypertension, en sus d'une prise de poids.

Les citoyens appelés à modérer leur consommation alimentaire durant le Ramadhan (association)

Les citoyens sont appelés à modérer leur consommation en produits alimentaires durant le mois de Ramadhan, afin de préserver leur santé, a souligné, mardi à Alger, le président de l'association "Aman" pour la protection des consommateurs, Hassane Menouar. Intervenant lors d'une rencontre sur "l'implication des citoyens dans le processus d'amélioration du cadre de consommation", organisée par le Forum d'El Moudjahid, M. Menouar a déploré "la frénésie qui caractérise le comportement du citoyen durant le mois sacré, en adoptant une surconsommation en produits alimentaires, et ce, au détriment de sa santé". Qualifiant cette attitude d'"inquiétante", il a estimé que celle-ci démontre une "absence de culture qui entraîne des habitudes négatives en matière de consommation", à l'instar de celles consistant à "devoir manger plus durant Ramadhan".

Ce qui se répercute, par conséquent, sur des tensions sur certains produits", a-t-il relevé, citant notamment les viandes et les huiles. Tout en soulignant les aspects néfastes d'une consommation excessive

sur la santé, il a préconisé, pour y remédier, la nécessité d'inculquer "une meilleure culture consumériste", le renforcement du cadre législatif régissant la production des denrées alimentaires ainsi que "la régulation" du marché des viandes, fruits et légumes. De même qu'il a appelé à "une réconciliation entre les consommateurs et les commerçants et avec les modèles de consommation ancestraux, en fonction du contexte et de la spécificité régionale de chacun", en insistant sur l'importance de privilégier les produits nationaux. L'intervenant a, en outre, déploré le gaspillage des produits de large consommation, fréquemment observé durant le mois sacré, appelant à agir pour mettre un terme à ce problème.

D'autres intervenants représentant les secteurs concernés par cette problématique de santé publique ont également insisté sur la nécessité pour le citoyen de préserver sa santé à travers une alimentation plus saine, à l'instar de Dr Djamilia Nadir, sous-directrice de la Prévention des facteurs de risque des maladies non transmissibles au ministère de la Santé, qui a

notamment alerté sur les dangers d'une surconsommation du sucre. A ce propos, elle a fait savoir qu'une grande proportion de personnes en pré-diabète basculent vers cette maladie durant le mois de jeûne, insistant sur la notion de "responsabilité" de tout un chacun face à la qualité de sa consommation en produits alimentaires.

De son côté, le Secrétaire général de l'Union générale des Commerçants et Artisans algériens (UGCAA), Hezab Benchohra, a déploré "l'économie parallèle qui porte atteinte aux vrais commerçants", plaidant pour "un plafonnement des prix en prenant en compte toute la chaîne de production, du premier au dernier maillon". "En dépit du soutien dont bénéficient les producteurs de viande rouge de la part de l'Etat, la production demeure insuffisante. Or, la consommation de ce produit ne doit pas être un privilège pour le citoyen durant le mois de Ramadhan mais assurée tout au long de l'année", a déclaré, pour sa part, le président de la Fédération nationale des Viandes rouges et dérivées, Kheir Merouane.

TÉBESSA

Ouverture d'un service médico-chirurgical de pédiatrie au chef-lieu de wilaya

Le secteur de la santé dans la wilaya de Tébessa a été renforcé par un service médico-chirurgical de pédiatrie chahida Bendjeda Mahnia, qui a été réceptionné et entré en service, mardi, au chef-lieu de wilaya. Cette nouvelle structure médicale relevant de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) mère-enfants Khaledi Abdelaziz dispose de 72 lits dont 60 lits réservés à la chirurgie pédiatrique et 12 autres lits, à usage médical pour cette catégorie de malades, équipée en matériel médical moderne, a précisé le directeur de la santé et de la population (DSP) par intérim, Rabia Mezhoud.

Le nouveau service, a ajouté le même responsable, comprend également un laboratoire d'analyses médicales, une unité de radiologie, une salle de soins intensifs et une autre



pour les conférences.

Le wali de Tébessa, Saïd Khelil qui a supervisé l'ouverture de ce service médical, a affirmé que l'entrée en service de cette structure vise, à promouvoir la prise en charge des malades et à alléger la pression exercée sur les autres établissements hospitaliers, en atten-

dant la mise en service prochaine d'un hôpital de 120 lits situé à la cité 4 mars 1956 au chef-lieu de wilaya, dont 80 lits réservés à la médecine générale et 40 lits aux maladies psychiatriques.

Dans la commune d'El Ougla, une structure similaire de 60 lits, sera entrée en exploi-

tion durant le premier semestre de l'année en cours, alors qu'un projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits, sera lancé en travaux dans la commune de Negrine (Sud de Tébessa) et cela après le parachèvement des procédures administratives liées au projet, a ajouté le chef de l'exécutif local. Il a également rappelé, qu'il a été procédé à la mise en exploitation de 7 unités médicales de garde dans les villes de Tébessa, de Cheria et de Boulhaf-Dir ainsi que 10 unités de dépistage et de suivi (UDS) en milieu scolaire, signalant que l'opération d'acquisition des équipements médicaux modernes, destinés à l'amélioration des services de santé, se poursuit à travers les établissements de cette wilaya frontalière.

COVID-19

Etats-Unis : plus de 15,5 millions d'enfants infectés (AAP)

Plus de 15,5 millions d'enfants aux Etats-Unis auraient été testés positifs au coronavirus depuis le début de la pandémie, selon le dernier rapport de l'Académie américaine de pédiatrie (AAP) et de l'Association des hôpitaux pour enfants.

Plus de 66.000 de ces cas ont été ajoutés au cours des quatre dernières semaines, selon le rapport.

Plus de 13.000 cas de COVID-19 chez les enfants ont été signalés au cours de la semaine qui s'est achevée le 23 mars.

Au cours des six derniers mois, le nombre hebdomadaire de cas d'enfants signalés aux Etats-Unis s'est stabilisé à une moyenne d'environ 30.000 cas, selon le rapport. Les cas signalés représentent probablement un "sous-dénombrement



substantiel" des cas de COVID-19 chez les enfants.

Il est nécessaire de recueillir davantage de données spécifiques à l'âge pour évaluer la gravité de la maladie liée aux nouveaux variants ainsi que les effets potentiels à long terme, estiment les

auteurs du rapport. Il est important de reconnaître que la pandémie a des effets immédiats sur la santé des enfants, mais nous devons surtout identifier et traiter les effets à long terme sur le bien-être physique, mental et social de cette génération d'enfants et de jeunes, a indiqué l'AAP.

L'OMS modifie ses recommandations de vaccination anti-Covid

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que les adultes en bonne santé ne nécessitent pas de dose supplémentaire de vaccins anti-Covid, au-delà de la vaccination primaire et d'un premier booster, les bénéficiant pour la santé étant minimes.

Pour ce groupe de personnes de moins de 60 ans dit à risque moyen - auquel s'ajoutent aussi enfants et adolescents avec des comorbidités de 6 mois à 17 ans - il n'y a aucun risque à recevoir des injections supplémentaires mais "les retours en termes de santé sont faibles", ont déclaré les experts en vaccins de l'OMS.

Le Groupe consultatif stratégique d'experts sur la vaccination (SAGE) de l'OMS a publié des recommandations mises à jour après sa réunion cette semaine à Genève.

Les nouvelles recommandations du SAGE reflètent l'impact d'Omicron et du haut niveau d'immunité désormais atteint

dans la population mondiale à cause des infections et grâce à la vaccination, a déclaré l'OMS. Le SAGE a proposé trois nouvelles catégories de priorité pour la vaccination Covid en fonction du risque de développer une forme grave de la maladie ou de décès : élevé, moyen et faible. En revanche, les personnes plus âgées, les autres adultes avec des comorbidités, toutes les personnes immunodéprimées, les femmes enceintes et les travailleurs de santé en première ligne sont invités à davantage de vaccination à raison d'une dose de rappel après le régime initial de vaccination et un premier rappel.

Le SAGE recommande un intervalle de 6 à 12 mois entre les boosters en fonction des morbidités. En revanche les preuves "manquent de cohérence" en ce qui concerne l'impact des vaccins anti-Covid sur le Covid long, qui voit la maladie initiale se développer en symptômes souvent

très handicapants comme une extrême fatigue ou une incapacité à se concentrer.

Près de 13,3 milliards de doses de vaccin Covid ont été administrées dans le monde.

L'OMS recherche de nouveaux vaccins Covid qui couvrent un large éventail de variants, ont un effet plus durable et affichent de meilleures performances contre l'infection et la transmission.

L'organisation examine également de nouvelles méthodes d'administration des sérum nasale, orale ou cutanée.

Evoquant deux vaccins administrés par voie nasale, dont un utilisé en Chine, le secrétaire exécutif du SAGE, Joachim Hombach, a souligné : "Nous savons qu'ils sont immunogènes..."

mais ce dont nous avons vraiment besoin, ce sont des données qui étudient réellement l'impact sur la transmission - parce que cela pourrait en effet faire une grande différence."

UNION AFRICAINE
Des outils pour renforcer la surveillance contre les futures pandémies

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), l'agence de santé publique de l'Union africaine (UA), a lancé mardi une série d'outils pour renforcer la surveillance du continent contre les futures pandémies.

Ahmed Ogwel Ouma, directeur par intérim du CDC Afrique, a dit que "ces outils comprennent un cadre et un tableau de bord permettant d'évaluer objectivement la capacité des membres de l'UA à mettre en œuvre des mécanismes d'alerte précoce et de réponse contre les épidémies".

"Nous avons également lancé un programme de formation pour le personnel de santé du continent impliqué dans la détection précoce des maladies contagieuses", a dit M.

Ouma, lors d'un forum régional organisé à Nairobi, la capitale du Kenya.

Il a également dévoilé un outil de suivi et d'évaluation qui peut être utilisé pour évaluer les progrès accomplis dans la collecte et l'interprétation précises des informations concernant les événements ou les risques sanitaires.

Yenew Kebede, chef par intérim de la division de la surveillance et de l'intelligence des maladies au CDC Afrique, a estimé que "le continent avait un besoin urgent d'un système d'alerte rapide et solide, car la région a du mal à contenir les pandémies".

"Ce qui s'est passé avec la pandémie de Covid-19 a accru l'urgence de renforcer les systèmes d'alerte précoce et de réponse sanitaire", a-t-il ajouté.

RECHERCHE MÉDICALE
Marcher 8.000 pas une ou deux fois par semaine réduit le risque de mortalité (Etude)

Marcher 8.000 pas, soit près de 6,4 km, une à deux fois par semaine réduit de façon importante le risque de mort précoce, selon une étude publiée mardi.

S'il est connu que la pratique d'une activité physique régulière réduit le risque de mortalité, l'étude publiée dans la revue JAMA Network Open s'intéresse aux bienfaits pour la santé d'une marche intense seulement quelques jours par semaine.

Les chercheurs de l'université de Kyoto et de l'université de Californie à Los Angeles ont analysé des données portant sur 3.101 adultes américains.

Ils ont constaté que ceux qui marchaient 8.000 pas ou plus, une ou deux fois par semaine, avaient 14,9% moins de chances de mourir sur une période de 10 ans que ceux qui n'atteignaient pas ce palier.

Pour ceux qui faisaient ces longues marches trois à sept fois par semaine, le risque de mortalité tombait encore davantage, de 16,5%.

Les bénéficiaires sur la santé de ces randonnées de 8.000 pas ou plus, une à deux fois par semaine, semblent encore plus marqués pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

"Le nombre de jours par semaine où quelqu'un marche 8.000 pas ou plus a été associé (lors de l'étude) à un risque moins grand de mortalité cardiovasculaire et de toutes les autres causes", selon les scientifiques.

"Ces travaux suggèrent que les individus peuvent obtenir des bénéfices importants pour leur santé en marchant seulement quelques jours par semaine", poursuivent-ils.

Pour cette étude, les chercheurs ont étudié les pas quotidiens recensés par les participants entre 2005 et 2006 puis étudié leur mortalité dix ans plus tard.

Parmi les participants, 632 personnes n'ont pas réussi à atteindre la limite de 8.000 pas au moins un jour par semaine, 532 personnes les ont atteints ou dépassés une à deux fois par semaine, et 1.937 personnes l'ont fait trois à sept fois par semaine.

En moyenne, les Américains marchent 3.000 à 4.000 pas par jour, selon les données de la Mayo Clinic, qui précise que la marche en tant qu'activité physique régulière peut réduire le risque de maladie cardiaque, d'obésité, de diabète, de pression artérielle élevée et de dépression.

APS

NIGERIA

La fièvre de Lassa fait 142 morts depuis le début de l'année

Le nombre de décès causés par la fièvre de Lassa au Nigeria est passé à 142 depuis le début de l'année, ont annoncé mardi les autorités sanitaires du pays le plus peuplé d'Afrique.

Dans sa dernière mise à jour sur la fièvre de Lassa, le Centre nigérien de contrôle des maladies (NCDC) a déclaré que cette fièvre hémorragique virale s'était jusqu'à présent propagée dans 23 Etats, avec un total de 784 cas confirmés depuis janvier.

Malgré le renforcement des mesures prises par le gouvernement pour limiter les infections, au moins 97 des 774 zones administratives du pays ont enregistré au moins un cas confirmé depuis le début de l'année, a indiqué le NCDC, qui a estimé le taux de létalité de la maladie à 18,1%. La fièvre de Lassa est causée par le virus Lassa, que les humains contractent généralement après avoir été exposés à des aliments ou à des ustensiles ménagers contaminés par l'urine ou les matières fécales de rats mastomys infectés. Cette maladie est endémique au sein des populations de mastomys de certaines parties de l'Afrique de l'Ouest, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Dans certains cas, la fièvre de Lassa présente des symptômes similaires à ceux du paludisme, qui apparaissent entre une et trois



semaines après l'exposition au virus. Dans les cas bénins, la maladie provoque de la fièvre, de la fatigue, une faiblesse générale et des maux de tête.

HYGIÈNE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE
L'OMS lance une série de messages de sensibilisation

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé, mardi, à travers ses représentations dans nombre de pays africains, une série de messages de sensibilisation relatifs, entre autres, aux dangers de la consommation abusive d'alcool et aux règles d'hygiène alimentaire.

Le bureau de l'OMS en Centrafrique souligne, dans une publication sur twitter, que "la consommation abusive de

l'alcool est à l'origine d'une charge de morbidité élevée". "La consommation abusive de l'alcool est responsable de plus de 12% des décès chez les adultes de 25 à 29 ans dans la région africaine", précise la même source. Le bureau de l'OMS Gabon met en garde contre la consommation d'alcool pendant la grossesse, précisant qu'il s'agit d'un facteur de risque pour la mortalité, la naissance prématurée, l'avortement

spontané, le retard de croissance du fœtus dans l'utérus.

OMS Centrafrique sensibilise, dans une autre publication, sur les règles à observer en manipulant les aliments.

Elle insiste, notamment, sur la nécessité de séparer toujours les aliments crus, la viande, la volaille et les fruits de mer des autres aliments et d'utiliser des ustensiles différents pour chaque type d'aliments.

HYGIÈNE DENTAIRE LES RECOMMANDATIONS DES DENTISTES

Les dentistes réunis au sein de l'union française pour la santé bucco-dentaire viennent d'actualiser leurs recommandations. Objectif : se conformer aux dernières données de la science tout en tenant compte de l'évolution de nos modes de vie. Leurs cinq messages-clé.

2 brossages par jour, ça suffit !

Non, ce n'est pas céder à la politique du moindre effort, c'est démontrer ! Des études ont en effet observé qu'on ne fabrique pas plus de plaque dentaire avec trois brossages de 3 minutes par jour qu'avec deux brossages de 2 minutes. Se brosser les dents matin et soir apparaît donc suffisant pour maintenir une hygiène dentaire correcte et limiter les caries. Mais attention de bien respecter le temps de brossage. Il est en moyenne de 2 minutes avec une brosse électrique, de 43 à 57 secondes avec une brosse manuelle. Pour les gencives fines et fragiles, la brosse électrique peut toutefois être parfois trop agressive. Donc, on s'applique et on utilise un dentifrice au fluor.

On se met au chewing-gum après le repas

Pas très bien élevé, certes, mais conseillé par les dentistes ! Car la mastication d'un chewing-gum stimule la production d'une salive différente de celle que nous fabriquons au repos : plus riche en bicarbonate (désinfectant) et en minéraux (protecteur). Cette « bonne » salive neutralise les acides qui restent dans la bouche après une prise alimentaire. Mais attention : pour être efficace, il faut mastiquer pendant 20 minutes après chaque prise alimentaire et bien sûr choisir un chewing-gum sans sucre cariogène. Ceux à base de polyol (comme Freedent) contiennent des sucres non fermentescibles (xylytol) qui s'opposent à la multiplication des bactéries en bouche. Les chewing-gums aident aussi à lutter contre la sécheresse buccale, fréquente après 60 ans car les glandes salivaires fonctionnent moins bien. Ce qui est facteur de carie. Ces produits ont d'ailleurs obtenu l'autorisation d'être inscrits sur leur packaging : « Combat l'une des causes de caries ».

Le fil dentaire, c'est le soir

Parmi les éléments qui favorisent les caries, les débris alimentaires figurent en bonne place. Pour les déloger, le geste qui convient à tous, c'est le fil dentaire. Mais là encore, les dentistes estiment qu'une fois par jour suffit. On le glisse entre les dents un peu espacées, de préférence le soir après, avoir le brossage et le rinçage de la bouche. Pour les espaces importants, on ajoute le passage des brossettes. Autre solution : s'équiper d'un microjet interdentaire (comme AirFloss, chez Philips) qui fait le ménage en envoyant un petit jet d'air et d'eau entre chaque espace dentaire. Bouche ultra propre garantie. Prendre l'avis de son dentiste en cas de gencives très fines.

On se protège des aliments salés

La salive neutralise les acides qui attaquent l'émail des dents, permettant aux bactéries de s'engouffrer dans les minuscules pores ainsi créés. Mais la salive agit très lentement. Donc si on mange toute la journée, elle n'a pas le temps de faire son travail. Consigne évidente pour limiter les caries : éviter de manger entre les repas ou de boire des liquides sucrés. La prise d'un peu de sucre dix fois par jour fait plus de mal aux dents qu'un repas riche en sucre. Limitez notamment les sodas, même light car ils sont, en plus, naturellement acides.

Les bains de bouche, c'est un plus !

On s'est longtemps méfié des bains de bouche quotidiens. En fait, seuls les bains de bouche traitants sont déconseillés de façon prolongée. Souvent à base de chlorhexidine (Eludril®...). Ils sont prescrits après une intervention pour désinfecter la bouche et ainsi éviter les complications. On



ne doit pas les utiliser plus longtemps sans raison médicale car ils modifient la flore buccale.

Les bains de bouche d'hygiène, que l'on devrait plutôt appeler solutions dentaires peuvent être utilisés en continu. Les dentistes considèrent même qu'ils apportent

un plus à l'hygiène de la bouche. Ils peuvent trôner dans la salle de bains à côté de la brosse à dent. Lisériline®, pour l'haleine et tout le reste. Méridol® pour les gencives fragiles. Pro-Enail® pour limiter l'acidité... à chacun de choisir celui qui lui convient le mieux.

SPORT : avoir de bonnes dents peut améliorer vos performances

Vous ne participez peut-être pas aux JO mais, si vous prenez soin de vos dents, vous avez des chances d'améliorer vos performances sportives.

On sait qu'avoir des dents en bonne santé réduit les risques d'arthrite et on sait également qu'une bonne hygiène dentaire permet de réduire le risque de maladies cardio-vasculaires. Mais une nouvelle étude vient insister sur la nécessité de prendre soin de nos dents, en indiquant que des dents en bonne santé permettent

d'améliorer nos performances sportives.

«**Brosser les dents pour éviter la gingivite**

Lors d'une conférence sur le sport et la santé bucco-dentaire qui vient de se tenir à Londres, les dentistes sont même allés jusqu'à affirmer que chez les sportifs de haut niveau, une place sur le podium lors d'une compétition pouvait se jouer en fonction de la santé des dents !

Lors de cette conférence, les dentistes ont expliqué que des dents en mauvaise

santé pouvaient perturber le sommeil, ce qui n'est jamais bon pour les performances sportives, et que les inflammations des gencives pouvaient affecter le reste du corps, et donc nuire également aux performances.

«L'usage quotidien du fil dentaire et du bain de bouche ne vont pas transformer un jogger du week-end en athlète prêt à être sélectionné aux Jeux Olympiques. Mais une bonne hygiène dentaire permet d'avoir de meilleures performances dans

la pratique d'une activité sportive» souligne le Pr Ian Needleman, directeur du Centre international pour la santé bucco-dentaire.

Notre bouche contient de nombreuses bactéries. Or, si on ne prend pas suffisamment soin de ses dents et que l'on néglige les visites chez le dentiste, ces bactéries prolifèrent et causent des gingivites. Les saignements qui en découlent font passer les bactéries dans la circulation sanguine et cela influe sur notre forme physique.

Insolite : Le perfectionnisme nous rend malade

Vouloir être parfaite nous pousse à aller toujours plus loin. Mais cette quête d'ambition et cette exigence sans limites finit par épuiser notre corps.

Mère parfaite, épouse parfaite, collègue parfaite... La perfection n'a jamais fait de mal à personne, au contraire elle nous incite à donner le meilleur de nous-même. En est-on si sûre ? Plusieurs experts comme le Dr Danielle Molnar, psychologue à la Brock University au Canada, font voler en éclats nos certitudes sur les qualités de la femme parfaite. Pour révéler son côté moins rose : la pression que nous impose cette perfection occasionnerait non seulement du stress psychologique mais aussi des troubles physiques. Au choix dans la liste de pathologies peu enviables : syndrome de l'intestin irritable, insomnie, maladie cardiaque et même... décès prématuré !

Pour le Dr Molnar, le perfectionnisme devrait être considéré comme un facteur de risque au même titre que l'obésité ou le tabac. Elle se justifie au Daily Mail : «Nous vantons toujours le perfectionnisme comme une marque d'accomplissement professionnel, mais c'est au contraire un puissant facteur de maladies (...) qui devrait être davantage considéré par les médecins.»

Une réaction en chaîne au stress

A l'heure où les réseaux sociaux exacerbent ces tendances perfectionnistes avec l'envie d'afficher la meilleure image de soi, des voix comme celle du Dr Molnar mettent en garde contre cette quête illusoire et contre-productive.

Gordon Flett, professeur de psychologie à l'Université de York au Canada, a étudié l'impact du perfectionnisme sur la santé pendant 20 ans. Pour lui, il est normal de vouloir être parfaite dans un domaine particulier, le travail par exemple. Mais quand ce besoin vire à l'obsession, il se mue en stress vicieux qui empoisonne notre entourage et notre santé.

Face à un stress permanent, le corps met en place un «mécanisme de défense» en quelque sorte qui finit par perturber le sommeil, le système cardio-vasculaire (hypertension, infarctus) et digestif (intestin irritable). Preuve à l'appui : sur 100 patients ayant fait un infarctus étudiés par le Dr Flett l'an dernier, les perfectionnistes ont mis plus de temps à récupérer et ont eu plus de risques d'avoir de nouveaux problèmes cardiaques.

Diabète : pourquoi prendre soin de vos gencives

Mesurer sa glycémie et faire ses injections d'insuline font partie du quotidien des personnes diabétiques. Mais la surveillance de la santé bucco-dentaire doit aussi devenir un geste réflexe. Car des dents en mauvaise santé peuvent aggraver le diabète.

Les effets du diabète sur la santé des dents

«Nombre de personnes diabétiques ignorent que les inter-relations de leur maladie avec la santé bucco-dentaire sont importantes et exigent un suivi régulier. En effet, les infections des gencives et des tissus de soutien des dents (maladies parodontales) peuvent aggraver le diabète. Et à l'inverse, un diabète mal contrôlé peut provoquer des infections et des caries» affirme l'Union française pour la santé bucco-dentaire (Ufsbd). «Souvent sous-estimées, les complications dentaires du diabète cachent un mal évolutif qui peut aller jusqu'à l'infection buccale généralisée et la perte des dents» alertent les experts.

Caries, gingivite (l'inflammation de la gencive) ou parodontite (l'inflammation en profondeur de la gencive et de l'os qui soutient la dent) : les personnes diabétiques sont trois fois plus vulnérables que les autres face à ces problèmes de santé bucco-dentaire car leur maladie diminue leur résistance aux infections microbiennes. En outre, leur salive plus sucrée attaque silencieusement l'émail des dents par le biais de la plaque dentaire.

Comme les pieds ou la vue, les dents et les gencives des diabétiques ont donc besoin de beaucoup d'attention, même en l'absence de symptômes. «Or, on a constaté que seulement un tiers des personnes diabétiques a une consultation dentaire dans l'année, alors qu'un patient diabétique sur 2 présente une maladie parodontale» explique le Dr Christophe Lequart, chirurgien-dentiste et membre de l'UFSBD.

Quels soins des dents pour les diabétiques

Les personnes diabétiques savent que le diabète augmente le risque de mortalité par maladie cardio-vasculaire. Mais il faut savoir que les maladies parodontales multiplient par



3 ce risque de mortalité. D'où la nécessité de s'assurer auprès du dentiste que les effets du diabète sur le parodonte sont bien maîtrisés» ajoute le Dr Lequart.

«Brossez-vous méticuleusement les dents après chaque repas. Utilisez de préférence un dentifrice au fluor et du fil dentaire pour les zones inter-dentaires qui ne sont pas accessibles à la brosse.

Faites un ou plusieurs bains de bouche quotidiennement, surtout si la colorlette de la gencive est rouge, ce qui indique un début de gingivite qui pourrait évoluer vers une parodontite. Buvez beaucoup d'eau afin de ne pas avoir la bouche sèche. De nombreux médicaments

antidiabétiques provoquent une sécheresse buccale. Or, le manque de salive est propice à l'apparition des premières lésions des gencives.

«Autre problème : la salive des diabétiques contient plus de glucose, ce qui modifie la composition de la plaque dentaire et favorise le développement de bactéries dans la bouche. Un suivi régulier chez le dentiste, au moins deux fois par an, permet de supprimer d'éventuels foyers infectieux avec un détartrage.

Venez systématiquement en consultation avec vos dernières analyses d'HbA1c (hémoglobine glyquée). Et dès qu'un symptôme de rougeur ou de gonflement de la gencive apparaît, prenez rendez-vous.

MALADIES GÉNÉTIQUES Évitez-les grâce à un fœtus virtuel

Le laboratoire américain GenePeaks a créé un embryon numérique pour déterminer les risques de maladies génétiques lors de la conception.

Prévoir les risques de maladies génétiques avant que son bébé soit conçu est possible grâce à une simulation de fécondation appelée aussi «The matchright technology», un procédé technologique du laboratoire GenePeaks.

En séquencant le génome humain, le laboratoire crée d'abord un fœtus humain virtuel avec l'ADN des parents. Puis grâce à une combinaison d'algorithmes, le système reproduit virtuellement la combinaison génétique qui s'opère au moment de la fécondation de l'ovule de la mère et des spermatozoïdes de plusieurs donneurs. «Nous avons créé une nouvelle façon de déterminer le

risque génétique. Ce qui est particulièrement utile à la future mère qui est à la recherche d'un donneur de sperme. Nous sommes capables de lister une liste de donneurs potentiels avec qui la mère serait certaine de ne pas avoir d'enfant atteint de maladies génétiques rares.

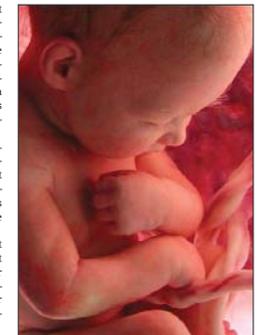
Près de 100.000 variant génomiques individuels pourraient être prochainement explorés par génome avec options de choix des meilleurs donneurs potentiels» explique le Dr Lee Silver.

Les banques de sperme et les cliniques de fertilité sont actuellement les seules à avoir recours à ce procédé. Mais GenePeaks espère développer son concept dans le monde entier.

«Un fœtus virtuel pour déterminer les risques de maladies génétiques

En séquencant le génome humain, le laboratoire crée d'abord un fœtus humain virtuel avec l'ADN des parents. Puis grâce à une combinaison d'algorithmes, le système reproduit virtuellement la combinaison génétique qui s'opère au moment de la fécondation de l'ovule de la mère et des spermatozoïdes de plusieurs donneurs.

«Nous avons créé une nouvelle façon de déterminer le



LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE

Guterres souligne le soutien de l'ONU aux pays africains qui luttent contre le terrorisme

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres a déclaré, mardi, que la situation en Afrique concernant la propagation du terrorisme était "particulièrement préoccupante", soulignant le soutien de l'ONU aux pays qui s'efforcent de "mettre fin à ce fléau".

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, s'est exprimé lors d'une réunion consacrée sur les moyens de lutter contre le terrorisme et mieux prévenir l'extrémisme violent grâce à une coopération renforcée entre l'ONU et les organisations régionales.

Le débat était présidé par le président du Mozambique Filipe Nyusi, dont le pays assure la présidence tournante du Conseil de sécurité ce mois-ci.

Le chef de l'ONU s'est dit profondément préoccupé par la progression des groupes terroristes au Sahel et dans d'autres parties de l'Afrique.

"Le désespoir, la pauvreté, la faim, le manque de services de base, le chômage et les changements anticonstitutionnels de gouvernement continuent de créer un terrain fertile à l'expansion rampante des groupes terroristes pour infecter de nouvelles parties du continent", a-t-il souligné.

"Tout comme le terrorisme sépare les gens, le contre peut rapprocher les pays", a déclaré M. Guterres, soulignant plusieurs initiatives à travers l'Afrique, notamment au Sahel, dans le bassin du

lac Tchad et au Mozambique. "Les Nations Unies sont aux côtés de l'Afrique pour mettre fin à ce fléau", a-t-il ajouté.

"Avant tout, cela inclut la poursuite de notre collaboration étroite avec l'Union africaine (UA) et les organisations africaines régionales et sous-régionales".

M. Guterres a souligné que l'ONU fournit une assistance sur mesure aux pays africains dans des domaines tels que la prévention, l'assistance juridique, les enquêtes, les poursuites, la réintégration et la réhabilitation. Le secrétaire général a noté qu'en juin la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, adoptée en 2006, fera l'objet de son huitième examen.

Cela marquera une "opportunité cruciale" pour les pays de trouver de nouveaux moyens de s'attaquer plus efficacement aux conditions qui créent un terrain fertile pour la propagation du terrorisme.

À l'occasion du débat de haut niveau du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent à travers le renforcement de la coopération entre



l'ONU, les organisations et mécanismes régionaux, le président de la République, M. Abdel madjid Tebboune a adressé, en sa qualité de Coordonnateur de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, une allocution qui a été diffusée en tant que document officiel

du Conseil de sécurité pour servir de référence durant les débats. Le Président Tebboune a souligné que l'Algérie poursuivait dans le "même esprit" ses efforts pour soutenir ses voisins et les pays africains dans leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, guidée en cela par son expérience.

BURKINA FASO

Plus de 500 personnes tuées par les engins explosifs improvisés depuis 2017

Plus de 550 incidents sécuritaires liés aux engins explosifs improvisés (EEI) ont fait environ 1.091 victimes dont 544 morts et 547 blessés ont été recensés au Burkina Faso entre 2017 et 2023, a annoncé mardi le secrétaire permanent de

la commission nationale de contrôle des armes (CNCA).

Lors d'un atelier de validation du référentiel de lutte contre les EEI, le secrétaire permanent de la CNCA, l'intendant colonel-major Anselme Sanou a déclaré que neuf régions sur les treize que compte le Burkina Faso avaient connu au moins un incident dû aux EEI sur la période de 2017 à 2023.

Les régions de l'Est et du Sahel sont les plus touchées par le phénomène, selon lui. Le référentiel qui sera validé au cours des deux jours de travaux permettra de lutter contre les EEI d'ici 2027. Les EEI sont utilisés par les groupes armés terroristes contre les populations civiles et les forces de défense et de sécurité du Burkina Faso.

L'armée burkinabè a multiplié les opérations offensives contre les groupes armés terroristes dans plusieurs régions.

Le Burkina Faso reste en proie à l'insécurité depuis 2015, qui a coûté la vie à de nombreuses personnes et fait des milliers de déplacés, selon des observateurs locaux.

SÉNÉGAL

La justice affirme avoir déjoué une tentative visant une "insurrection"

La justice sénégalaise a annoncé mardi avoir arrêté des membres d'un groupe qui visait à "semer le chaos et l'insurrection" dans le pays pour "empêcher" le procès jeudi à Dakar de l'opposant Ousmane Sonko, poursuivi en diffamation par un ministre. Des investigations ont établi des "faits mettant en jeu la stabilité du pays. L'intention (de ce groupe) était de mener des actes subversifs et de porter atteinte à des personnalités publiques dans la justice, l'appareil d'Etat, dans les milieux religieux et la presse", a affirmé le procureur général de la République Ibrahima Bakhom, lors d'une rencontre avec la presse.

Elles ont permis de découvrir "la confection" par ce groupe "de produits explosifs, de fumigènes, de cocktails Molotov et de herbes" et un déplacement de ses membres pour se procurer des armes dans un marché sous-régional proche de la Guinée, a dit M. Bakhom. Quatre personnes ont été interpellées pour "association de malfaiteurs, actes et manoeuvres de nature à troubler l'ordre public, incendie criminel" et 19 sont recherchées, selon le procureur général.

SOUDAN

Six morts et près de 30.000 personnes déplacées par des violences (ONU)

Deux jours de violences communautaires dans la région du Darfour, dans l'ouest du Soudan, ont fait au moins six morts et 30.000 déplacés, indique mardi une agence de l'ONU.

Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), un conflit intercommunautaire a éclaté dans la région de Tan-

dult, dans la localité d'Ag Geneina, dans l'ouest du Darfour.

Le 23 mars, un membre de la tribu Mararit a été tué dans la région de Tandult, dans la localité d'Ag Geneina, dans l'Etat du Darfour occidental.

Un groupe de membres de la tribu Mararit a retrouvé les deux meurtriers présumés et les a lapidés à mort.

"En représailles, des nomades se sont mobilisés et ont attaqué la ville de Tandult les 23 et 24 mars pour se venger de la lapidation des membres de leur tribu", a détaillé OCHA dans son dernier rapport de situation humanitaire.

Au cours de ces événements, six personnes auraient été tuées et huit blessées, selon la matrice de suivi des dépla-

cements de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM/DTM).

"Environ 59 maisons auraient été brûlées et pillées, et quelque 30.000 personnes - principalement des femmes, des enfants et des personnes âgées - auraient fui vers le Tchad en traversant la frontière, selon des sources locales", a ajouté OCHA.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Dix-sept civils tués par les rebelles dans l'est (ONU)

Deux attaques rebelles survenues dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) au cours du week-end dernier ont coûté la vie à 17 civils, a déclaré mardi Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

Le groupe armé "Coopérative pour le développement du Congo (CODECO)" a également ouvert le feu sur les casques bleus de l'ONU et sur les forces de défense congolaises au cours de patrouilles conjointes organisées pour protéger les civils autour du territoire de Djugu, dans la province d'Ituri, où ont eu lieu les attaques en question, a précisé M. Dujarric, ajoutant que les membres du CODECO avaient pris la fuite en raison de la riposte des casques bleus et des militaires.

M. Dujarric a indiqué que les casques bleus de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) s'étaient mobilisés pour répondre à l'insécurité persistante causée par le CODECO dans la région de Drodoro et Ro, au sud-est de Djugu.

"La mission de l'ONU a contribué au transport de 28 civils, pour la plupart des femmes, de Drodoro vers le site pour les personnes déplacées de Ro. La mission a également hébergé temporairement des civils dans sa base de Drodoro à la suite d'une attaque perpétrée par le CODECO près d'une église. Ils ont également évacué un homme blessé lors de l'attaque", a indiqué M. Dujarric. Le Conseil de sécurité de l'ONU va discuter mercredi de la situation en RDC, a-t-il ajouté.

Deux morts dans une attaque contre une station locale d'une chaîne de télévision

Deux personnes ont été tuées dans une attaque perpétrée mardi par des hommes armés non identifiés contre la station locale de la Radio télévision nationale congolaise (RTNC) à Kisangani, dans la province de la Tshopo, dans le Nord-est, ont indiqué des sources sécuritaires. Selon les mêmes sources, "un soldat a été tué sur place et un autre grièvement blessé".

L'un des assaillants a été lynché par la population. "L'attaque a eu lieu à 13H00 locales. Un soldat de l'unité de police militaire est mort sur le champ et un autre a été blessé (...). La population en colère s'est amassée sur le lieu et a lynché l'un des hommes armés", a indiqué Henry Kasongo, membre de la société civile de Kisangani.

Plus de 300 personnes tuées en 3 mois à Djugu et à Mahagi

Plus de 300 personnes ont été tuées depuis le mois de janvier dernier par différents groupes armés dans les territoires de Djugu et de Mahagi (Ituri), en République démocratique du Congo (RDC), a indiqué un responsable local.

"Les groupes armés CODECO et Zaïre ont intensifié les attaques contre des civils dans les territoires de Djugu et de Mahagi, où environ 300 personnes ont été tuées", affirme le président de l'assemblée provinciale de l'Ituri, Siméon Banga. Ce dernier effectue une mission à Kinshasa pour mener un plaidoyer sur la dégradation de la situation sécuritaire qui prévaut en Ituri. Il a passé en revue quelques cas récents de tueries attribués à ces milices. Il s'agit notamment de 17 passagers qui avaient été pris en otage la semaine dernière vers Iga Barrière, avant d'être tués par CODECO. Des sources de sécurité rapportent, quant à elles, que ces otages et trois chauffeurs ont été caïnés par les CODECO pour effacer toutes les traces.

Elu de Djugu, le président de l'assemblée provinciale de l'Ituri, ajoute que les miliciens se comportent comme "des loups qui dévorent des paisibles citoyens sans moyens de défense".

PALESTINE

La présidence palestinienne condamne la prise d'assaut par 85 colons de la mosquée Al-Aqsa



La présidence palestinienne a condamné l'incursion de 85 colons dans la mosquée Al-Aqsa, mardi, sixième jour du Ramadan, la considérant comme "une provocation".

IRLANDE DU NORD

Le niveau de la menace terroriste relevé

Le niveau de la menace terroriste en Irlande du Nord a été relevé d'"important" à "grave" par les services de sécurité, a annoncé mardi le gouvernement britannique, peu avant une visite attendue du président américain Joe Biden pour les 25 ans de l'accord de paix.

Annonçant ce relèvement, décidé par le MI5, le gouvernement britannique souligne "l'augmentation du niveau de l'activité terroriste", faisant référence à la récente tentative de meurtre d'un policier.

Ce niveau signifie qu'une attaque est considérée comme "hautement probable", a précisé dans une déclaration écrite au Parlement, le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord, Chris Heaton-Harris, soulignant que le public doit rester "vigilant" sans pour autant s'"alarmer".

"Ces 25 dernières années, l'Irlande du Nord s'est transformée en une société pacifique", "toutefois, un petit nombre de gens restent déterminés à faire du mal à nos populations à travers des actes de violence aux motivations politiques", poursuit le texte.

Celui-ci évoque la tentative de meurtre dont a été victime le policier John Caldwell, qui s'est fait tirer dessus à plusieurs reprises le 22 février par deux hommes alors qu'il entraînait des enfants au football dans la ville d'Omagh (centre).

Cette attaque est survenue peu avant les 25 ans de l'accord de paix, signé le 10 avril 1998, après trois décennies de conflit meurtrier qui ont fait 3.500 morts.

PÉROU

Enquête pour blanchiment sur l'actuelle présidente et son prédécesseur

Le parquet péruvien a annoncé enquête sur la présidente Dina Boluarte et son prédécesseur aujourd'hui emprisonné, Pedro Castillo, pour blanchiment présumé et financement illégal de campagne électorale durant l'élection présidentielle de 2021. Cette enquête est une extension d'une enquête en cours visant les deux responsables ainsi que l'ex-conseiller de M. Castillo, Henry Shimabukuro, pour financement illégal d'organisations politiques, blanchiment d'actifs et organisation criminelle, a précisé le parquet sur Twitter mardi soir. "La commission présumée de ces crimes aurait eu lieu durant la campagne électorale de Peru Libre (gauche, ndr) en 2021", lorsque M. Castillo était candidat à la présidence et Mme Boluarte à la vice-présidence, selon le parquet. Le procureur Richard Rojas a pris cette décision après des déclarations devant le parquet de M. Shimabukuro

affirmant détenir les preuves que Mme Boluarte était au courant d'irrégularités supposées dans la collecte des fonds de campagne. Selon des médias locaux, l'ex-conseiller a fourni des enregistrements, des photographies et des copies de conversations sur la messagerie WhatsApp dans lesquels intervient Mme Boluarte. L'annonce du parquet intervient alors que le Parlement s'appête à débattre jeudi d'une motion de destitution visant la présidente. Mme Boluarte, sixième des présidents du Pérou depuis mars 2018 et première femme à ce poste, est couverte par l'immunité présidentielle jusqu'à la fin de son mandat en 2026. Depuis janvier, Mme Boluarte fait face à une autre enquête ouverte par le parquet pour "génocide" présumé après la féroce répression des manifestations réclamant son départ après la destitution le 7 décembre et l'incarcération de M. Castillo qu'elle a remplacé.

C'est ce qui ressort d'un communiqué du porte-parole de la présidence palestinienne, Nabil Abu Rudeineh, relayé par l'agence de presse palestinienne (WAFA). Plus tôt mardi, 85 colons ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa sous la protection des forces de police sioniste.

Abu Rudeineh a déclaré : "La prise d'assaut par les colons de la mosquée bénie Al-Aqsa, mardi, le sixième jour du mois béni du Ramadan, est un défi flagrant et

une provocation, et c'est un acte qui est condamné et rejeté". Il a ajouté : "La poursuite de l'occupation à prendre de telles mesures d'escalade, en plus de l'escalade des crimes des colons contre notre peuple sous la protection de l'armée d'occupation, ne conduira pas au calme ou à la stabilité".

Abu Rudeineh a blâmé le gouvernement sioniste pour "les répercussions de ces politiques qui cherchent à augmenter la tension, l'escalade et la confrontation".

SYRIE

Le président Bachar al-Assad opère un remaniement ministériel

Le président syrien, Bachar al-Assad, a procédé mercredi à un remaniement gouvernemental ayant touché cinq ministères, a rapporté l'agence de presse SANA.

Selon Sana, le président al-Assad a promulgué un décret qui stipule la nomination de M. Firas Hassan Kaddour comme ministre du Pétrole et des Ressources minérales, M. Mohsen Abdul Karim Ali comme ministre du Commerce intérieur et de la Protection du Consommateur, et M. Abdul Qader Johhadar au poste de ministre de l'Industrie.

M. Louaï Imad Eddine al-Munajeid a été aussi nommé au poste de ministre des Affaires sociales et du Travail et M. Ahmed Boustaji a été désigné comme ministre d'Etat, se-

lon le décret. Par ailleurs, le décret présidentiel a mis fin à aux fonctions de l'in-

génieur Mohammed Fayez al-Barcha comme ministre d'Etat, d'après SANA.

YÉMEN

La Banque mondiale annonce une aide de 207 millions de dollars

La Banque mondiale (BM) a annoncé un financement de 207 millions de dollars pour soutenir la sécurité alimentaire au Yémen. La Banque mondiale a déclaré, lundi, dans un communiqué qu'elle avait "approuvé un financement supplémentaire d'un montant de 207 millions de dollars, dans le but de lutter contre l'insécurité alimentaire chronique et la malnutrition au Yémen".

Le communiqué précise

que "le financement est fourni sous forme de subvention de l'Association internationale de développement de la Banque mondiale, ciblant les zones qui connaissent une augmentation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition". Environ 1,8 million de familles yéménites devraient bénéficier de ce financement supplémentaire. Le financement est un soutien crucial pour les familles pauvres et vulnérables confrontées à de multiples crises qui se chevauchent", poursuit le document.

Ce soutien intervient à un moment où quelque 21,6 millions de personnes auront besoin d'une forme d'aide humanitaire en 2023, dont 19 millions en situation de crise, d'urgence ou d'insécurité alimentaire catastrophique, selon le communiqué.

Le Yémen souffre d'une guerre qui a commencé fin 2014 et qui s'est intensifié depuis mars 2015, après l'intervention d'une coalition militaire arabe dirigée par l'Arabie saoudite pour soutenir les forces gouvernementales légitimes face au mouvement Ansarullah (Houthis).

PAKISTAN

8 octobre, date des élections générales

Le ministre pakistanais de l'Intérieur, Rana Sanaullah, a annoncé, mardi, que les élections générales et provinciales du pays se tiendraient le 8 octobre.

Sanaullah a déclaré que les élections générales et provinciales se tiendront simultanément conformément à la Constitution et seront supervisées par le gouvernement intérimaire.

Les dernières élections générales ont eu lieu au Pakistan le 25 juillet 2018, lorsque le gouvernement d'Imran Khan a pris le pouvoir.

Le gouvernement d'Imran Khan a été renversé par un vote de défiance au Parlement le 10 avril 2022 et Shabbaz Sharif a été élu Premier ministre avec le soutien de la majorité absolue le 11 avril.

AFGHANISTAN

Le Conseil de sécurité de l'ONU condamne la poursuite des attaques terroristes en Afghanistan

Le Conseil de sécurité des Nations Unies a fermement condamné mardi la "poursuite des attaques terroristes odieuses" qui ciblent des civils en Afghanistan, notamment celle qui s'est produite lundi près du ministère afghan des Affaires étrangères et qui a fait au moins six morts et plusieurs blessés.

Dans un communiqué de presse, les pays membres du Conseil ont exprimé leur sympathie et leurs condoléances les plus profondes aux familles des victimes, souhaitant un prompt rétablissement aux blessés.

Ils ont réaffirmé que le terrorisme sous toutes ses formes et ses manifestations constituait l'une des menaces les plus sérieuses contre la paix et la sécurité en Afghanistan, ainsi que dans le monde entier.

Les membres du Conseil ont souligné la nécessité de demander des comptes aux auteurs, organisateurs, financiers et commanditaires de ces actes de terrorisme répréhensibles et de les traduire en justice.

Tout acte de terrorisme est criminel et injustifiable, quelle que soit sa motivation, où, quand et par qui il est commis, ont-ils réitéré, réaffirmant le besoin pour tous les Etats de combattre par tous les moyens "les menaces contre la paix et la sécurité internationales causées par les actes terroristes".

ECOSSE

Humza Yousaf élu Premier ministre par le Parlement

Humza Yousaf a été formellement élu Premier ministre de l'Ecosse mardi lors d'un vote au Parlement local, devenant son premier dirigeant issu de l'immigration et musulman.

Agé de 37 ans, Humza Yousaf avait été élu lundi à la tête du parti indépendantiste écossais (SNP) majoritaire, à l'issue d'un scrutin interne déclenché par la démission surprise de Nicola Sturgeon le mois dernier après huit ans en poste.

Humza Yousaf, dont les grands-parents paternels avaient immigré du Pakistan à Glasgow il y a 60 ans, prendra formellement ses fonctions mercredi après avoir été officiellement nommé à ce poste par mandat royal et prêté serment devant la Court of Session, la cour suprême écossaise.

ALGER Ouverture de la 2^e édition du "Forum de la pensée culturelle islamique" au Palais de la culture

La ministre de la Culture et des arts, Mme Soraya Mouloudji a présidé, mardi à Alger, l'ouverture de la 2^e édition du "Forum de la pensée culturelle islamique".

La 1^{re} rencontre intellectuelle hebdomadaire de cette nouvelle édition, organisée durant tout le mois du Ramadan a porté sur les valeurs religieuses et la paix mondiale à la lumière des nouvelles mutations internationales, avec la participation d'enseignants universitaires et de chercheurs spécialisés.

Dans son allocution à l'ouverture de la 2^e édition du "Forum de la pensée culturelle islamique" au Palais de la culture Moufidi Zakaria sous le thème "Dialogue et coexistence", Mme Mouloudji a souligné que "l'Algérie puise sa politique de son patrimoine religieux et national et reste fidèle à ses positions basées sur la réconciliation, la stabilité des peuples et le droit à l'autodétermination, en témoignant la récente réconciliation des factions palestiniennes et l'unification des rangs arabes au sein de la Ligue arabe lors du dernier Sommet arabe tenu à Alger.

"L'Algérie œuvre sans relâche à mettre fin à la violence et au terrorisme dans les pays africains, notamment au sahel



africain, à la faveur d'un discours religieux modéré inspiré d'un patrimoine soufi spirituel qui constitue un rempart et une référence religieuse", a-t-elle ajouté.

"Notre religion, notre Révolution de novembre et notre Histoire prônent le dialogue et le vivre-ensemble.

Nos centres scientifiques furent au-

trefois des modèles de l'éthique du débat intellectuel et de la diversité culturelle", a souligné Mme Mouloudji ajoutant que "l'Algérie aujourd'hui a pu en finir avec la violence et la haine et rejette ainsi toutes formes de discrimination, religieuses ou raciales".

Le Forum dans sa deuxième édition, expliquent les organisateurs, porte principalement sur les questions de valeurs et de paix, et sur l'impact des valeurs spirituelles ou sociales sur la paix sociale et la sécurité internationale, mais aussi sur le rôle du système des valeurs dans la promotion de la société civile.

La première conférence à laquelle ont pris part un nombre de personnalités culturelles et religieuses, a été marquée par les interventions des universitaires Mustapha Radji, Mohamed Khoudja et Badreddine Zouaka qui ont évoqué l'héritage soufi algérien en tant que pilier fondamental de la paix entre les cultures et les nations, et le rôle des valeurs de paix et de coopération mondiale dans la lutte contre le changement climatique.

MOSTAGANEM La 9^e édition du festival culturel local sur l'Inchad du 29 mars au 1^{er} avril

La Maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki" de Mostaganem accueillera mercredi les activités de la neuvième édition du festival culturel local du chant religieux (Inchad), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Le commissaire du festival, Bendehiba Belalia, a indiqué que cette édition, qui se tient sous le slogan "Ramadhan hella bilbarakat..."

Layalina bouhra wa naghamet", se distingue par l'organisation de la deuxième édition du concours de la "Future jeune star", avec la participation de dix artistes émergents (moins de 16 ans).

Au cours des dernières semaines, la direction technique du festival a procédé aux qualifications du concours de la "Future jeune star" auprès des écoliers, qui comptaient plus de 70 enfants en phase de sélection, alors que le concours "Voix de demain" pour la réalisation des chansons des films d'animation des différentes catégories n'aura pas lieu cette année par manque de temps, a-t-il déclaré.

Quatre soirées de chant religieux seront organisées dans le cadre de cet événement, dont la cérémonie d'ouverture, au cours de laquelle un spectacle à ritistique sera présenté par la grande chorale composée d'artistes émergents et adultes, de musiciens et d'une chorale de différentes wilayas du pays, ainsi qu'un spectacle qui sera réalisé par les lauréats de la première édition du concours "Voix de demain".

Lors des deuxième et troisième soirées, le jury composé de Kouider Bouziane, Mahfoud Boukhalifa et Oussama Bounar évaluera les performances des dix concurrents, et les trois premiers lauréats seront annoncés lors de la soirée de clôture.

Selon la même source, une œuvre d'art de chant religieux sera enregistrée pour tous les participants à l'édition de cette année.

Cet événement culturel, qui s'étalera jusqu'à samedi prochain, vise à encourager les potentialités dans ce domaine artistique, à découvrir de jeunes talents qui interprètent des chants religieux et nationaux, à affiner leurs compétences et à les former dans divers arts de spectacle et de chant, a-t-on indiqué.

BLIDA Ramadhan : des soirées culturelles et artistiques à partir de jeudi

Des soirées culturelles et artistiques dans divers genres musicaux seront animées à partir de jeudi prochain à Blida, dans le cadre des veillées ramadhanesques, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction locale de la culture et des arts.

Prévues chaque jeudi, vendredi et samedi, le programme d'animation culturelle ciblera 14 communes de Blida, qui se sont engagées à assurer les structures et commodités nécessaires.

Il s'agit de Blida, Meftah, Larbaâ, Hammam Melouane, Bouinane, Chebli, Soumâa, Boufarik, Chréa, Oued El Alleug, Beni Tamou, et Ouled Yaïch, a indiqué le directeur de la culture, El-Hadj Meshoub.

Il a souligné la prise de dispositions avec les communes ne disposant pas de structures pour organiser ce type d'activités culturelles, afin de voir la possibilité d'animer des soirées ramadhanesques en plein air.

Une pléiade de chanteurs connus de la scène artistique nationale, dont Abdelkader Chaou, Mourad Djaafri et Nacer Mokdad, assureront l'animation de ces soirées artistiques dédiées à divers genres musicaux (Chaâbi, andalou, haouzi, chants religieux). Des artistes locaux sont aussi programmés en vue de "leur offrir la possibilité de se faire connaître du grand public", a souligné le directeur de la culture.

Il a également annoncé la programmation, pour la première fois, de soirées artistiques exclusivement féminines à la salle des conférences du siège de la wilaya, pour une durée de trois jours (jeudi, vendredi et samedi), avec la participation d'artistes connues, dont Yanel Akab, Salima Kherroubi et Ghoufrane.

Les soirées artistiques féminines visent à "permettre aux femmes et aux familles de se divertir, à leur aise, pendant le mois sacré", a-t-il indiqué.

APS

CINÉMA "Kyoko, la saison des vendanges des rêves" de Hamid Benamra au Festival du film de Moscou

Le long métrage "Kyoko, la saison des vendanges des rêves", produit et réalisé par le cinéaste algérien Hamid Benamra, est au programme du 45^e Festival international du film de Moscou (MIFF), prévu dans la capitale russe du 20 au 27 avril prochain, a-t-on appris auprès de l'équipe du film. Coproduit avec le cinéaste syrien Mohamed Malas, "Kyoko, la saison des vendanges des rêves", dernier de Hamid Benamra, prendra part à son premier festival in-

ternational au Moscow-IFF. Dans un style propre au réalisateur à la croisée des chemins entre plusieurs genres cinématographiques, "Kyoko, la saison des vendanges des rêves" sonde le rapport à l'art, à l'espace et à l'Autre à travers les parcours d'une dessinatrice japonaise, une danseuse contemporaine française, et un guitariste espagnol. Avec beaucoup de poésie et une esthétique de l'image qui se perd dans l'urbain et dans le naturel, une

incontournable touche musicale très familière, Hamid Benamra explore aussi le rapport à l'exil, à l'intégration et la spécificité culturelle de chacun tout en rêvant, comme à chaque œuvre son propre regard sur son film.

Cinéaste indépendant, Hamid Benamra avait pris part à un grand nombre de manifestations cinématographiques à travers le monde avec "Bouts de vie, bouts de rêves" (2012), avant de sortir en 2015 "Rêveries de l'acteur

solitaire", un hommage au comédien algérien Mohamed Adar, sélectionné à une dizaine de festivals. En 2016, il sort "Hizam" également présenté dans plusieurs festivals dont ceux du Caire, de Tétouan et de Yalta. En 2019 il présente son film "Timelife" à ce même Festival international du film de Moscou, fondé en 1935, et qui s'est tenu de manière irrégulière avant de s'imposer comme vitrine cinématographique de la région à la fin des années 1960.

ANNABA Le théâtre de rue subjugue le public au centre-ville

Un spectacle de théâtre de rue a subjugué le public présent, lundi-soir à la place de la Révolution du centre-ville d'Annaba à l'occasion de la célébration de la journée mondiale du théâtre (27 mars).

La troupe de la coopérative culturelle "Tassili" de Constantine a interprété plusieurs scènes de la pièce "Rih fi Chebek" (Le vent dans les filets), a indiqué Yacine Tounsi, concepteur du spectacle, qui a

fait part à l'APS de son "bonheur" de voir la réaction du public constitué de passants, de familles et de jeunes estimant que ça était "un acquis pour le théâtre de rue et l'art dramatique".

Quatre comédiens ont partagé les rôles du spectacle axé sur le thème de l'escroquerie et la course vers le gain facile.

Parallèlement, la salle du théâtre, Az-zedine-Medjoubi a accueilli la présen-

tation de la pièce "Fordja Show" de la coopérative des arts et de la culture de Sétif suivi d'un hommage rendu à plusieurs comédiens.

Cette soirée a été voulue une célébration de la journée mondiale du théâtre et a coïncidé avec le programme d'animation des soirées du mois de Ramadhan élaboré par le théâtre régional en coordination avec la direction des arts et de la culture.

VEILLÉES RAMADHANESQUES À BOUIRA Le théâtre régional ouvre ses portes au public

Le Théâtre régional Ammar-Laâskri de Bouira a ouvert ses portes au grand public depuis deux jours à la faveur d'un riche programme culturel et artistique concocté pour animer les veillées ramadhanesques dans cette ville du centre du pays, a-t-on constaté. Dix pièces théâtrales et monologues ainsi que des galas artistiques sont programmés au niveau de cet établissement culturel à l'occasion des soirées du Ramadan, a indiqué, mardi, à l'APS la directrice de la culture et des arts, Salima Gaoua.

Au titre de ce programme le Théâtre régional a abrité dimanche soir la première présentation théâtrale "Saha

l'artiste" du dramaturge Omar Fetmouche, produite par la Coopérative "Théâtre Sindjab" de Bordj-Ménaïel (Boumerdes), et interprété par le comédien Achen Laâzazni, en présence d'un public qui a admiré et applaudi son travail d'humour et son spectacle retraçant le parcours d'un artiste en Algérie.

Lundi soir, la troupe artistique "Thaddarth Ivahlal", venue de la commune d'Aghbalou (Est de Bouira), a ravi le public Bouirien, avec une belle série de chansons kabyles reproduites par une vingtaine de jeunes filles qui forme le groupe. Durant la même soirée, un groupe de jeunes artistes faisant partie de la

même troupe, a présenté au public un spectacle théâtral et d'humour intitulé "Les hitistes", qui raconte le quotidien de jeunes, qui, par grappe, tiennent les murs et refusent de travailler. Ces spectacles théâtraux ont commencé à drainer la foule en ces veillées du Ramadhan, malgré le froid qui règne en ce début du printemps à Bouira, alors que d'autres qui vont être présentés par des troupes de Béjaïa, M'Sila et Annaba, sont programmés.

L'association des activités de jeunes de Lakharia sera, elle aussi, présente sur les planches, mardi soir au théâtre Ammar-Laâskri pour présenter sa pièce intitulée "Hetta

62" (jusqu'à 62), un spectacle réalisé par les deux artistes, Bellal Ziane et Mahfoud Naoui. Outre le théâtre, des galas artistiques sont également au menu de ces soirées ramadhanesques qui seront animées par des œuvres de chanteurs du chaâbi et de l'andalou, et des troupes d'"El Inchad", selon la directrice de la culture, Mme Gaoua.

A noter, le Théâtre régional Ammar-Laâskri de la ville de Bouira abritera également des activités célébrant le mois du patrimoine qui sera organisé à partir du 18 avril sous le slogan "Le patrimoine culturel algérien et ses étendues dans le continent africain", a fait savoir la même responsable.

RUSSIE Fuite sur l'ISS : le vaisseau Soyouz endommagé, est rentré sur Terre

Le vaisseau Soyouz MS-22, victime en décembre d'une fuite spectaculaire en étant arrimé à la Station spatiale internationale (ISS), a atterri mardi au Kazakhstan à vide, comme prévu, selon les images diffusées par l'agence spatiale russe Roscosmos.



La capsule s'est posée à 17H46 locales (11H46 GMT) dans les steppes de ce pays d'Asie centrale d'après la retransmission télévisée de Roscosmos. Soyouz MS-22, a été victime d'une fuite de liquide de refroidissement mi-décembre dernier, les images montrant un jet de particules s'échappant de l'arrière du véhicule.

ETATS-UNIS Biden interdit l'utilisation des logiciels espions malveillants

Le président américain, Joe Biden, a pris un décret interdisant l'utilisation de logiciels espions privés malveillants par toutes les branches et agences gouvernementales américaines, a annoncé la Maison Blanche lundi.

Le texte interdit les logiciels qui posent "des risques importants" de sécurité pour les Etats-Unis, ou des "risques importants" de détournement par un gouvernement étranger dans le but de violer les droits humains, selon un communiqué de la Maison Blanche.

Les logiciels espions sont des outils de surveillance sophistiqués, qui permettent d'accéder à

distance à des appareils électroniques, en particulier des Smartphones, à l'insu de leurs usagers.

Ils permettent de consulter l'activité et les contenus des appareils électroniques, voire d'en altérer le fonctionnement. "La prolifération de logiciels espions privés pose un risque spécifique et croissant" pour les Etats-Unis, en particulier pour "la sécurité des fonctionnaires américains et de leurs familles", constate l'exécutif américain.

Le gouvernement américain a compté à ce jour 50 fonctionnaires, basés dans 10 pays, qui ont été, ou pourraient avoir été pris pour cible par des logiciels espions malveillants, a fait savoir un haut responsable de la Maison Blanche.

"Un nombre croissant de gouvernements étrangers dans le monde ont utilisé cette technologie à des fins de répression", d'"intimidation" et de surveillance, contre "des opposants politiques", "des activistes et des journalistes", constate la Maison Blanche.

Ce décret du président américain s'inscrit dans le cadre du second "someter pour la démocratie", un événement largement virtuel organisé à l'initiative des Etats-Unis, qui s'ouvre mardi et qui se déroulera sur trois jours. Le

sujet des logiciels espions privés a surgi sur le devant de la scène en particulier à la suite des révélations en cascade autour du logiciel Pegasus, exporté par la société sioniste NSO.

En juillet 2021, une enquête coordonnée de plusieurs médias avait révélé une liste de plus de 50.000 noms d'individus susceptibles d'avoir été surveillés via Pegasus, notamment par le Maroc, l'un des pays ayant eu le plus recours à ce logiciel. Ces allégations ont déclenché des scandales et parfois des procédures judiciaires dans plusieurs pays, dont la création au Parlement européen d'une commission d'enquête spéciale.

ASTRONOMIE-GÉOLOGIE De l'eau dans des billes de verre sur la Lune

La surface lunaire contient de l'eau dans des billes de verre formées par l'impact de météorites, selon une étude basée sur des échantillons rapportés par la sonde lunaire chinoise Chang'e 5. "Il y a peu de doute que l'essentiel de la surface de la Lune recèle de l'eau sous une forme ou une autre", rappelle l'étude signée par des chercheurs chinois et publiée lundi dans Nature Geoscience. Ils ont examiné en détail une centaine de minuscules billes de verre, d'une taille allant de l'épaisseur d'un cheveu jusqu'à un millimètre, rapportées en 2020 par la mission Chang'e 5. Ces billes, datées jusqu'à deux milliards d'années, ont été créées par l'impact de météorites --des météorites ou astéroïdes-- qui ont fondu le matériau lunaire.

Les missions lunaires américaines en avaient rapporté des échantillons, mais c'est la première fois qu'elles sont étudiées en détail, selon l'étude. Elles contiennent jusqu'à deux millièmes de gramme d'équivalent en eau par gramme de bille. Une eau provenant de processus différents de celle résultant d'un volcanisme lunaire ou de la chute de comètes (qui contiennent de la glace).

L'équipe menée par des chercheurs de l'Académie chinoise des sciences suppose que les billes de verre formées lors de l'impact d'un météoroïde auraient initialement perdu l'essentiel de leur eau.

Elles auraient ensuite été bombardées par des vents solaires, leur délivrant de l'hydrogène qui se serait alors combiné avec les atomes d'oxygène contenus dans les billes. Donnant ainsi naissance à des molécules d'eau. Le sol lunaire est composé à hauteur de 3 à 5% de billes de verre, selon des estimations basées sur l'étude des échantillons de sol rapportés par les missions américaines Apollo.

L'étude en conclut que ces billes de verre pourraient constituer le "réservoir dominant" impliqué dans le cycle de l'eau sur la Lune. Et que ce réservoir pourrait être "utilisable in situ dans de futures explorations lunaires". D'autant que cette eau serait "assez facile à extraire". En attendant, du côté américain, on se concentre sur les sources d'eau sous forme de glace, dont l'existence a été confirmée sur le pôle Sud de la Lune et qui pourrait être transformée en carburant.

La Nasa a planifié une mission en 2024 avec un robot, VIPER, chargé d'étudier la concentration de glace à cet endroit.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 13/2023

Numéro (NIF) : 097507019069808

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra
Numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant 997507019069808, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation du projet :

Projets :

Raccordement du Lotissement 480 Lots centre aux collecteur principal Commune de Zeribet El-Oued

Condition de présélection :

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification selon le lot, Peuvent se présenter à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra pour retirer le cahier des charges.

➤ Raccordement du Lotissement 480 Lots centre aux collecteur principal : Qualification en hydraulique catégorie trois (03) et plus Principale valable jusque à la dépôt des offres.
➤ Le Soumissionnaire doit obligatoirement présenter Au Moins Deux (02) Projets similaires Assainissement (Attestation de Bonne exécution délivrée par le maître de l'Ouvrage Public).

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous pli cacheté avec mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation des Travaux.

comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient déclaration de candidature et les pièces désignées au cahier des charges.

Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », déclaration à souscrire et Fiche technique justificative et tout document permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient la lettre de justification, le bordereau des prix unitaires (PBU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée à 15 jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau du Secrétariat à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, sise à la cité administrative à El Alia Biskra, de 08:00: H à 11:00: au plus tard du 15^{ème} jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours + délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financiers : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 11:30: H en séance publique au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de BISKRA, bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres, Si la date de dépôt correspond à un jour férié le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures. Cet avis tient lieu d'invitation.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE TIMIMOUN
N.I.F 002201099005452

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

conformément aux articles 65-82 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des autorisations d'utilité publique, la Direction de la Construction, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Timimoun, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert offres, avec l'exigence de capacités minimales n°02/2023 émise dans (الصفاء الملاحى) du 01/03/2023 et (DK NEWS) du 01/03/2023 dans le cadre de l'opération : Réalisation de Aménagement de trois zones d'activités par 03 lots et après évaluation des offres selon les critères stipulés dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

| PROJET | ETB | Point technique /80 /65 | Montant de l'offre après vérification en TTC | Délai (jour) | NIF | Cause d'attribution |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|-------------------------|----------------------------------------------|--------------|-----------------|---------------------|
| Site : Lotissement SOCIAUX (Massine 01) 250 lots Commune Timimoun LOT 01 : Aménagement Extérieur + Eclairage public | ETB Bentakhdar Abdenebi | 76.33 | 42 765 060.00 | 90 | 176081700483192 | Moins disant |
| Site : Lotissement SOCIAUX (Massine 02) 210 lots Commune Timimoun LOT 02 : Aménagement Extérieur + Eclairage public | Yousfi Saïd | 54.25 | 49 998 300.00 | 240 | 176391800314473 | Moins disant |
| Site : Lotissement SOCIAUX (Massine 01) 250 lots + Lotissement SOCIAUX (Massine 02) 210 lots Commune Timimoun LOT 03 : Réalisation d'une placette publique. | ETBH Djebaili Mourad | 52.25 | 9 929 900.00 | 75 | 174010900549143 | Moins disant |

Conformément aux disposition de l'article 82 du décret présidentiel n°15/147 du 19/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des autorisations d'utilité publique, les entrepreneurs qui s'opposent à cette mesure peuvent introduire leurs recours devant la commission des marchés publics de la Wilaya de Timimoun dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la première parution de cette annonce aux agendas nationaux ou au bulletin officiel des marchés publics.

JUDO

La sélection algérienne en stage de préparation en Turquie (Fédération)

La sélection algérienne de judo effectuera un stage de préparation du 3 au 10 avril en Turquie, juste après le tournoi international "Grand Slam d'Antalya", qu'elle disputera avec dix athlètes (6 messieurs et 4 dames), annonce mardi la Fédération (FAJ).

Les athlètes concernés sont Wail Ezzine (-66 kg), Dris Mes-saoud (-73 kg), Imad Aghilès Benazouq (-81 kg), Mustapha Yasser Bouamar (-100 kg), Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) et Mohamed Sofiane Belrekaâ (+100 kg) chez les messieurs, ainsi que Faiza Aissahine (-52 kg), Zina Bouakache (-57 kg), Belkadi Amina (-63 kg) et Sonia Asselah (+78 kg) chez les dames.

Les internationaux Algériens

commenceront par disputer le Grand Slam d'Antalya (31 mars-2 avril), avant d'effectuer un stage bloqué qui les aidera dans la préparation des importantes échéances internationales à venir, dont les Mondiaux 2023, prévus au mois de mai prochain au Qatar.

La sélection Algérienne sera encadrée en Turquie par les entraîneurs nationaux Meziane Dahmani et Kara Mohamed,

avec l'aide du kiné Chaâbane Benhamou.

Le Grand Slam d'Antalya a drainé la participation de 576 judokas (337 messieurs et 239 dames) de 82 pays des cinq continents. Les pays les plus représentés à ce tournoi sont la France (25 judokas engagés), l'Allemagne (23) et la Mongolie (20), au moment où certaines nations, comme l'Uruguay et la Norvège n'ont engagé qu'un seul athlète.



FOOTBALL FÉMININ L'Affak Relizane projette lancer son académie en août prochain (responsable)



Le club de l'Affak Relizane de football féminin s'apprête à lancer son académie qu'il compte mettre en œuvre dès le mois d'août prochain, a-t-on appris mardi auprès du directeur technique de cette formation de l'élite.

Dans une déclaration à l'APS, Sid Ahmed Mouaz a fait savoir que le projet en question "est en bonne voie" après avoir reçu l'aval de la direction locale de la jeunesse et des sports de la domicilier au niveau du complexe sportif de la ville 'Tahar Zougari'. Il a poursuivi que les joueuses affiliées à cette académie seront hébergées au niveau du même site où ils poursuivront aussi

leur scolarité, en attendant d'équiper l'immeuble qui leur a été affecté avec tout le matériel nécessaire "dans les prochaines semaines". Quant aux entraînements, ils auront lieu au stade 'Tahar Zougari' ainsi qu'au stade annexe "qui fera bientôt l'objet de travaux de réaménagement devant toucher toutes ses installations, en premier lieu sa pelouse", a encore informé le même technicien.

Précisant que le projet de cette académie "est en préparation depuis deux ans", Sid Ahmed Mouaz a fait savoir qu'elle sera ouverte à la catégorie des moins de 15 ans, poursuivant que l'effectif de la première

promotion est presque arrêté après avoir organisé des tests au profit des joueuses issues du cru, en attendant de programmer d'autres pour les joueuses résidant hors wilaya.

Le directeur technique de l'Affak, également entraîneur de seniors fraîchement vainqueur du titre de champion, a mis en exergue le "travail de base" réalisé par son club, et qui s'est traduit cette saison par un titre de champion décroché par l'équipe des moins de 17 ans, alors que celle des moins de 19 ans a terminé son championnat à la troisième place, s'est-il réjoui.

L'Affak Relizane est considérée comme l'une des meilleures équipes du football féminin en Algérie ces dernières années. Cette formation vient d'asseoir sa domination sur le plan national en s'adjudicant son 11e titre de champion, le troisième de suite.

Toutefois, le club peine à rééditer les mêmes performances sur le plan international après avoir échoué, lors des deux précédentes saisons, à se qualifier à la phase finale de la Ligue des champions africaine, après deux participations aux éliminatoires de la zone nord-africaine, rappelle-t-on.

HANDISPORT (FÉDÉRATION ALGÉRIENNE) Une liste de 13 membres dont un candidat à la présidence retenue (SG)

Une liste composée de treize (13) membres et un suppléant, a été retenue pour les élections de la Fédération algérienne handisport (FAH), prévues jeudi au Centre de préparation des équipes nationales à Soudania (Alger), pour élire, un président et douze membres au bureau exécutif, a appris l'APS, mardi auprès du secrétaire général de l'instance. Les membres qui devront être élus auront la tâche de terminer l'actuel mandat Paralympique (2021-2024), après le rejet de l'assemblée générale ordinaire, des bilans moral et financier de l'exercice de 2022, du bureau fédéral sortant, sous l'autorité de son président Slimane Maachou, et suite aussi à la validation de ce refus par les services concernés du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Les candidats retenus par la commission de candidatures de la fédération, après validation du MJS, sont au nombre de treize, plus un suppléant, à leur tête, Elasri Sid Ahmed, ancien président de la FAH (2008-2012). Selon les statuts de la fédération algérienne handisport (FAH), le mode de scrutin adopté lors des assemblées électorales et celui du président et sa liste.

Le bureau exécutif de l'instance fédérale est composé de sept (7) à treize (13) membres dont le président.

Pour rappel, cette assemblée générale électorale de la FAH était initialement prévue, pour le 25 mars à l'ISTS de Dely-Brahim (Alger). Les réserves formulées sur l'éligibilité de certains membres y figurant dans la liste présentée et qui ne remplissaient pas les conditions pour pouvoir postuler à devenir membres du prochain bureau fédéral, étaient dernier le report de l'assemblée.

L'AG de la Fédération algérienne handisport est composée de 61 dont 34 à voix délibératives, alors que le bureau fédéral comprend un président et 12 membres.

FUTSAL (TOURNOI DE LA PRESSE)

L'équipe de l'APS entame la compétition avec un nul contre Elikaa (4-4)

L'équipe de football de l'APS (Algérie Presse Service) a entamé, le tournoi de Futsal de la presse nationale, avec un nul salubre contre l'équipe du quotidien Elikaa (4-4), lundi soir à la salle Harcha Hacène (Alger), lors de la 1re journée du groupe F, de la 2e édition du tournoi.

Méconnaissable lors de la première période, achevée avec un lourd retard de quatre buts, l'équipe de l'APS a réussi une remontada durant la seconde mi-temps, grâce notamment à un tripler d'Amine Djenane et une égalisation à quelques secondes de la fin du match, au grand dam de tous les joueurs de l'équipe qui jouent ensemble pour la première

fois. Dans l'autre match du groupe, la Radio nationale (1) a pris le meilleur sur DZ Match (6-3).

Après ces résultats de la 1re journée du groupe F, l'équipe de l'APS partage la seconde position avec son adversaire du jour (1 point), derrière l'équipe de la radio (3 points), alors la formation de DZ Match est dernière avec zéro point.

Le prochain match de l'équipe de l'APS est programmé pour le samedi 1 avril à 22h00, est se veut capital pour maintenir ses chances de qualification aux 8es de finale, alors que le second match du groupe débutera à 23h00, entre la Radio Nationale (1) et le quotidien Elikaa.

SPORT / CANOË KAYAK dix-neuf jeunes talents en regroupement à Douéra (Fédération)



Dix-neuf jeunes kayakistes (13 garçons et 6 filles) sont entrés en regroupement lundi après-midi au barrage de Douéra (Alger), pour un stage bloqué d'une semaine, incluant des cours pratiques et théoriques, qui se poursuivront jusqu'au 2 avril prochain, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne des Sociétés d'Avion et de Canoë Kayak (FASACK). Il s'agit de Belalem Mohamed Khalil, Belaribi Abdelkarim, Khaoua Younes Abdelfattah, Boukazoula Wassim Abdallah, Bougharaf Walid,

Boussad Sid Ali, Badache Ayoub, Guessier Ramy, Kichou Ziyad Abderrahmane, Boussaâdia Mohamed Ramy, Yanis Mentouri, Ouchikh Soheib et Merrikhi Wassim chez les garçons, ainsi que Soujoud Sirat, Rezag Bedida Meriem, Hadjer Boucetta, Marwa Oualah, Salsabile Houilloui et Sarah Hadid chez les filles.

"Les cours pratiques se dérouleront au barrage de Douéra, alors que la formation théorique et le travail physique sont prévus au Centre de regroupement des élites sportives à Soudania" a-t-on précisé de même source. "Ce stage sera suivi d'un deuxième regroupement, du 2 au 8 avril, également au barrage de Douéra" a encore annoncé l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Des stages qui, selon la même source, s'inscrivent dans "le programme de développement" prôné par la Fédération, particulièrement à travers la formation des jeunes talents.

APS

Les résultats complets de la 1re journée du 2e tournoi Futsal de la presse sportive:

| | | |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Groupe A: Awrass - Hayet TV (5-4) Chabaka Sport - Echaab (8-7) | Groupe D: Al Djazair Al-djadida - CIP (6-2) Al-Barlamania TV - Radio2 (3-1) | Groupe F: APS - Elikaa (4-4) Radio (1) - DZ Match (6-3) |
| Groupe B: Canal Algérie - ENTv1 (5-1) Dzair Tub - Biled TV (10-1) | Groupe E: Jil DZ - Echoukouk News (4-4) | mardi 28 mars: |
| Groupe C: Watania TV - Essalam (3-3) ENTV2 - Horizons (3-3) | Groupe G: El Haddef TV - Ennahar Online (6-0) | Groupe G: AL24 News - City Boumerdès Koora News - EnnaharTV. |

LIGUE 1 MOBILIS CSC - ESS et ASO-MCA, têtes d'affiche de la 21e journée

La 21^{ème} journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue ce week-end, et amputée de trois rencontres de clubs engagés dans les différentes compétitions africaines, à savoir le CR Belouizdad et la JS Kabylie (Ligue des champions) et USM Alger (Coupe de la Confédération), sera dominée vendredi par deux chocs majeurs ayant pour théâtre les stades de Constantine et de Chlef.

A Constantine, le CSC (2e - 33 pts), accueillera dans l'après-midi, au stade Benadelmalek, dépourvu de projecteurs, l'ES Sétif (3e - 32 pts) dans un alléchant match à six points, ouvert à tous les pronostics. Les Constantinois qui viennent d'engager Lyamine Boughrara à la barre technique, en remplacement du démissionnaire Kheireddine Madoui, restent sur une série de quatre nuls consécutifs lors de ses quatre dernières sorties, raison pour laquelle ils sont fermement décidés à retrouver le chemin des victoires pour consolider leur position de dauphin, qualificative à la prochaine édition de la Ligue des champions. Toutefois, leur mission n'est pas aisée face à "l'Aigle noir" qui vise le même objectif, et qui aspire à enregistrer son 3^e succès de rang.

Les hommes du coach Bilal Dziri veulent préserver la belle dynamique enregistrée depuis plusieurs journées, grâce aux buteurs de charme Ghiles Gue-naoui et le Camerounais Adolf Nkemé. Une victoire sénégalaise ravirait la 2^e place à son adversaire du jour, étant donné

que les deux équipes comptent le même nombre de matches (19). Au match aller, les deux clubs phares de l'Est algérien s'étaient séparés sur un score vierge (0-0). L'autre belle affiche de vendredi opposera au stade Boumezrag de Chlef, l'ASO (10e - 25 pts) au MC Alger (4e-30 pts). Les Chéliens, qui ont concédé la défaite devant l'ESS (1-0) après une belle série de quatre matches sans défaite, ne jurent que par la victoire pour s'éloigner quelque peu de la zone de turbulences. Pour le "Doyen", ce sera la première sortie officielle de l'entraîneur Patrick Beaumelle depuis son arrivée à la barre technique. Les "Vert et Rouge" qui comptent deux matches en retard, sont appelés à bien gérer cette périlleuse sortie, programmée dans l'après-midi, s'ils veulent monter sur le podium. Pour y parvenir, ils misent beaucoup sur leur dernière recrue du mercato hivernal, Ali Haroun, auteur d'un doublé face au RC Arba (3-1) pour sa première sortie. A Magra, se déroulera une rencontre avec un air de derby entre le NCM (13e - 23 pts) et l'US Biskra (7e - 27 pts).



La formation locale qui compte deux matches en moins, et toujours en course en Coupe d'Algérie, n'est pas à l'abri d'une mauvaise surprise, vu sa position au bas du classement. La victoire est impérative pour le NCM, qui reste difficile à manœuvrer "at home". A El-Bayadh, le promu MCEB (12e - 19 pts) et le RC Arba (10e - 25 pts), mal positionnés au classement général jouent un véritable match de survie. Le moindre point récolté aura son pesant d'or, les locaux, profitant de l'avantage du terrain, partiront favoris devant une équipe de l'Arba qui voyage mal. Une seule rencontre est au programme samedi qui mettra aux prises, l'USM Khen-

chela (7e - 27 pts) au Paradou AC (14e - 17 pts). Les Khenchelis, qui comptent 10 points d'avance sur les Pacistes, n'ont pas droit à l'erreur devant leur public.

En revanche, les "Jaune et Bleus", sur la corde raide, sont condamnés à gagner pour sortir de leur inconfortable position dans laquelle ils se débattent depuis le début de la saison. Les rencontres de la 21^e journée de Ligue 1, CR Belouizdad-JS Saoura et JS Kabylie- HB Chelghoum Laïd, initialement prévues le 1^{er} avril sont décalées au mercredi 5 avril soirée, alors que le match USM Alger - MC Oran a été reporté à une date ultérieure.

LIGUE 1- MC ORAN

Trois semaines sans matchs officiels, le staff technique inquiet

Le MC Oran sera contraint au repos forcé jusqu'au 8 avril prochain après le report de son match contre l'USM Alger, initialement prévu ce week-end, pour le compte de la 21^e journée de la Ligue 1 de football, portant à trois semaines la période d'inactivité de l'équipe, a déploré mercredi son entraîneur Omar Belatoui.

La dernière sortie officielle des 'Mouloudeens' en championnat remonte au 17 mars en cours, lorsqu'ils se sont contentés d'un nul (0-0) à domicile face au CS Constantine dans le cadre de la 20^e journée, soit avant l'arrêt du championnat coïncidant avec la fenêtre FIEA du mois de mars.

Le coach Belatoui a estimé dans une déclaration à la presse, que le report du match face à l'USMA, en raison des obligations des "usmistes" en Coupe de la Confédération africaine de football, "risque de porter préjudice à (ses) joueurs qui ne renouent avec la compétition officielle que le 8 avril prochain face à

l'USM Khenchela à Oran", dans le cadre de la 22^e journée.

Le staff technique des 'Hamraoua' est confronté, en outre, à "des difficultés énormes" pour conserver la forme compétitive de ses capés, après avoir échoué à programmer des rencontres amicales jusqu'à présent, se contentant de séances d'entraînement de routine, selon la même source.

Cette conjoncture intervient aussi après la phase difficile qu'a traversée la formation d'El-Bahia pendant la trêve hivernale qui a duré six semaines, mais qui n'a pas été exploitée à bon escient par le club, vu que les joueurs n'ont repris l'entraînement que lors des deux dernières semaines de cet arrêt.

Il a fallu, à l'époque, l'intervention des autorités locales pour remettre de l'ordre dans le club en régularisant partiellement les joueurs qui n'avaient pas trouvé d'interlocuteurs après la démission du président du conseil d'adminis-

tration Youcef Djebbari, rappelle-t-on. Cela s'est répercuté négativement sur le parcours du MCO en début de la phase retour en n'obtenant que quatre points sur neuf possibles lors de leurs trois rencontres jouées jusqu'à présent, après le report de leur match contre le CR Belouizdad (18^e journée).

Omar Belatoui a réitéré que l'objectif de son équipe étant d'assurer "dans les plus brefs délais" son maintien parmi l'élite, en attendant de revoir ses ambitions "à la hausse la saison prochaine" grâce à l'arrivée imminente de la compagnie 'hyproc' qui devra racheter le club dans les prochaines semaines, a-t-il assuré.

Avant la 21^e journée du championnat, le MCO pointe à la 9^e place avec 26 points, tout en comptant un match en moins.

L'équipe devance de 12 longueurs le premier potentiel reléguable, en l'occurrence, la JS Kabylie (15e, 14 pts) qui a trois rencontres en retard.

LIGUE 1 'MOBILIS' - US BISKRA Un mois de suspension ferme pour le président Tria (LFP)

Le président de l'US Biskra, Abdelkader Tria a écopé d'un mois de suspension ferme, "pour avoir tenu des propos injurieux" lors du match contre le RC Arbaâ (1-0) de la 20^e journée de Ligue 1 Mobilis, disputé le 17 mars au stade d'El Alia, a annoncé la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP).

"La suspension du président Abdelkader Tria implique une interdiction de terrain et de vestiaires, et elle est rehaussée d'une amende de 100.000 DA" a ajouté la CD dans un bref communiqué, diffusé sur le site officiel de la LFP.

L'USB, qui ce jour-là recevait le RCA, s'était imposée (1-0), grâce à Merouani Bouassalem, ayant inscrit l'unique but de cette rencontre à la 13^e minute de jeu.

Le club des Ziban occupe actuellement la 8^e place au classement général de la Ligue 1 Mobilis avec 27 points, alors que le RCA est 11^e, avec 25 unités au compteur.

Lors de la 21^e journée, prévue ce week-end, l'USB jouera en déplacement chez le NC Magra (13^e/23 pts), alors que Larbaâ se rendra chez le MC El Bayadh (12^e/24 pts).

LIGUE 1 (21E JOURNÉE) ASO Chlef- MC Alger ne se jouera pas en nocturne

Le match ASO Chlef-MC Alger, prévu vendredi prochain au stade Mohamed Boumezrag pour le compte de la 21^e journée du championnat de la Ligue 1 de football, ne se jouera finalement pas en nocturne, a annoncé mardi la direction du premier club cité.

Initialement programmée à partir de 22 heures, cette rencontre aura lieu en diurne en raison d'un problème technique ayant touché le réseau d'éclairage du stade, a précisé la même source.

La direction de la formation chélienne a assuré, en outre, que les travaux se poursuivent pour déceler l'origine du problème et le réparer dans les prochains jours afin de permettre la programmation des prochaines rencontres à domicile de son équipe en nocturne.

Le match des deux équipes, dans le cadre du championnat de la réserve, programmé pour jeudi à 22h00, connaîtra lui aussi un changement dans son horaire, souligne-t-on de même source.

Pour rappel, le stade Mohamed Boumezrag a rouvert ses portes le 11 mars en cours à l'occasion de la réception du MC Oran (2-1), et ce, après avoir subi des travaux de réaménagement depuis la fin de l'exercice passé.

Une de dernière opération de réaménagement est prévue prochainement au niveau du même équipement et qui touchera, entre autres, le réseau d'éclairage du stade, selon les affirmations de la direction locale de jeunesse et des sports.

APS

MUSÉE DE LA FIFA

La justice suisse classe la plainte visant Blatter

La justice suisse a annoncé mardi avoir classé la procédure visant depuis fin 2020 l'ancien président de la Fifa Sepp Blatter dans l'affaire relative au financement de la construction du musée du football à Zurich.

Le parquet zurichois "a classé la procédure pénale ouverte contre deux anciens fonctionnaires de la Fifa en lien avec le musée de la Fifa", indique-t-il dans un communiqué. "L'enquête n'a pas

confirmé le soupçon de violation des obligations, au sens de gestion déloyale", ajoute-t-il. La Fifa, désormais dirigée par l'Italo-Suisse Gianni Infantino, avait déposé plainte en décembre 2020 contre son ancien patron pour "mauvaise gestion criminelle", en raison de ce pharaonique projet de musée, ayant entraîné selon l'instance une facture de 500 millions de francs suisses (environ le même montant en euros) qui "aurait pu et dû

être consacré au développement du football mondial". La plainte visait trois autres personnes et portait essentiellement, selon le parquet, sur des accusations de "manquements aux obligations" lors de la conclusion d'un contrat de location. Le parquet zurichois avait ensuite ouvert une procédure pénale contre l'ancien président et l'ancien secrétaire général de la Fifa et mené une vaste enquête pour clarifier les faits reprochés,

indique-t-il. Selon le parquet, "il n'a toutefois pas été possible de constater un comportement fautif (...) au sens d'une violation des obligations, raison pour laquelle le ministère public a classé la procédure pénale au 27 mars 2023".

Le musée de la Fifa à Zurich, d'environ 3.000 m2 et dont la construction avait été voulue par Sepp Blatter, avait été inauguré en février 2016 par Gianni Infantino, au lendemain de son élection.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE (6^E JOURNÉE) Le CRB et la JSK jouent pour la première place du groupe

Les représentants algériens en Ligue des champions africaine de football, le CR Belouizdad et la JS Kabylie, déjà qualifiés en quarts de finale, disputeront samedi soir la sixième et dernière journée de la phase de poules avec la ferme intention de réussir un bon résultat, qui leur permettra de terminer à la première place de leurs groupes respectifs.

Un classement qui, au-delà du prestige, comporte d'autres avantages, comme la possibilité de disputer le quart de finale retour à domicile, ce qui pourrait s'avérer utile au prochain tour, voir décisif dans la perspective d'arracher une qualification en demi-finale.

Le hasard du calendrier a voulu que les deux représentants algériens soient confrontés à leurs principaux concurrents pour cette première place au cours de la 6^e et dernière journée, à savoir : l'ES Tunis en ce qui concerne le Chabab, et le Wydad de Casablanca dans le cas de la JSK.

Les deux matchs sont prévus en déplacement, dans la soirée du samedi 1^{er} avril, avec la JSK, qui affrontera en déplacement le WAC à 23h00, et le Chabab, qui fera son entrée contre les Sang et Or à 22h00 Tunis. Etant actuellement 2^e du groupe (D) avec 9 points, le CRB est condamné à gagner contre l'EST (1er/10 pts), car c'est le seul résultat à même de lui assurer la première place



de son groupe, alors que les Canaris pourront se contenter d'un nul.

La JSK est en effet leader du groupe (A) avec dix points, mais avec un meilleur goal-average, faisant que ces derniers pourront se contenter du minimum requis dans leur dernier match de poule pour s'assurer le leadership du groupe.

D'importants rendez-vous, que les représentants algériens préparent avec sérieux est détermination.

Le Chabab a jeté son dévolu sur le stade Nelson Mandela de Baraki, alors que la JSK a préféré la douceur du foyer

en ce mois de Ramadhan, en restant dans son stade fétiche du 1^{er}-Novembre, à Tizi Ouzou. Le CRB a eu la chance de récupérer au cours des deux derniers jours les blessés, comme le gardien Azeddine Doukha, ainsi que les joueurs de champ Belaid Hamidi et Hocine Selmi, ce qui devrait procurer des solutions supplémentaire au coach Nabil Kouki au moment de constituer son groupe pour l'ES Tunis.

La JSK a été la première des deux représentants algériens à effectuer le déplacement dès hier mardi.

Le coach Miloud Hamdi et ses pouillains ont embarqué à partir de l'Aéroport international d'Alger, en milieu d'après-midi.

Dans les autres matchs, sans grand intérêt, le Zamalek d'Egypte (dernier) recevra Al-Merreikh du Soudan (avant-dernier) le vendredi 31 mars, à 19h00, alors que dans l'autre groupe, l'AS Vita Club (RDC) se rendra chez les Angolais de Petro Atlético, qu'il affrontera le samedi 1^{er} avril, à partir de 16h00.

COMPÉTITIONS DE JEUNES

La CAF introduit un processus d'enregistrement pour les recruteurs avant la CAN U17 en Algérie

La Confédération africaine de football (CAF) a mis en place un système d'enregistrement pour les recruteurs qui assisteront aux compétitions de jeunes et qui sera effectif à partir de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans (U17) Algérie-2023 dont le coup d'envoi sera donné le 29 avril prochain, a annoncé l'instance.

Ainsi, la fenêtre d'inscription est désormais ouverte et les recruteurs inté-

ressés par la couverture des matchs peuvent s'inscrire jusqu'au lundi 10 avril 2023, précise la CAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

Cette mesure a été motivée par la forte demande des agences de scouting du monde entier qui assistent aux compétitions de jeunes de la CAF, souligne la même source.

La phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations U17 Algérie 2023 se déroulera

du 29 avril au 19 mai dans les villes d'Alger, Annaba et Constantine. Douze nations participent à la phase finale, dont l'Algérie, le Sénégal, le Congo, la Somalie, le Nigeria, la Zambie, le Maroc, l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Mali, le Sud-Soudan et le Burkina Faso.

Les candidats retenus seront informés et recevront de plus amples informations en temps opportun, a conclu la CAF.

FOOTBALL FÉMININ

L'Affak Relizane projette lancer son académie en août prochain

Le club de l'Affak Relizane de football féminin s'apprête à lancer son académie qu'il compte mettre en œuvre dès le mois d'août prochain, a-t-on appris mardi auprès du directeur technique de cette formation de l'élite.

Dans une déclaration à l'APS, Sid Ahmed Mouaz a fait savoir que le projet en question "est en bonne voie" après avoir reçu l'aval de la direction locale de la jeunesse et des sports de la domiciliaire au niveau du complexe sportif de la ville 'Tahar Zougari'.

Il a poursuivi que les joueuses affiliées à cette académie seront hébergées au niveau du même site où ils

poursuivront aussi leur scolarité, en attendant d'équiper l'immeuble qui leur a été affecté avec tout le matériel nécessaire "dans les prochaines semaines".

Quant aux entraînements, ils auront lieu au stade 'Tahar Zougari' ainsi qu'au stade annexe "qui fera bientôt l'objet de travaux de réaménagement devant toucher toutes ses installations, en premier lieu sa pelouse", a encore informé le même technicien.

Précisant que le projet de cette académie "est en préparation depuis deux ans", Sid Ahmed Mouaz a fait savoir qu'elle sera ouverte à la catégorie des moins de 15 ans,

poursuivant que l'effectif de la première promotion est presque arrêté après avoir organisé des tests au profit des joueuses issues du cru, en attendant de programmer d'autres pour les joueuses résidant hors wilaya.

Le directeur technique de l'Affak, également entraîneur de l'équipe seniors fraîchement vainqueur du titre de champion, a mis en exergue le "travail de base" réalisé par son club, et qui s'est traduit cette saison par un titre de champion décroché par l'équipe des moins de 17 ans, alors que celle des moins de 19 ans a terminé son championnat à la troisième place,

s'est-il réjoui. L'Affak Relizane est considérée comme l'une des meilleures équipes de football féminin en Algérie ces dernières années. Cette formation vient d'asseoir sa domination sur le plan national en s'adjugeant son 11^e titre de champion, le troisième de suite.

Toutefois, le club peine à rééditer les mêmes performances sur le plan international après avoir échoué, lors des deux précédentes saisons, à se qualifier à la phase finale de la Ligue des champions africaine, après deux participations aux éliminatoires de la zone nord-africaine, rappelle-t-on.

CAN-2023 (U23) QUALIFICATIONS (DERNIER TOUR-RETOUR)

Algérie éliminée après sa défaite face au Ghana (0-1)

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23) a raté la qualification pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 de la catégorie, après sa défaite face au Ghana sur le score de (0-1) (mi-temps : 0-1), en match retour du dernier tour qualificatif disputé mardi à Kumasi. Le but de cette rencontre a été inscrit par l'attaquant Abdul Fatawu Isahaku (12).

Lors du match aller, disputé vendredi dernier à Annaba, l'Algérie et le Ghana se sont neutralisés 1 à 1. La CAN U23 se jouera du 2 au 26 novembre 2023. Les trois premiers du rendez-vous continental représenteront l'Afrique aux Jeux olympiques JO-2024 à Paris (26 juillet - 11 août).

La sélection algérienne U23 a été réhabilitée par la Confédération africaine de football (CAF) après la disqualification de la RD Congo pour avoir aligné aux éliminatoires de la CAN-2019 un joueur dont la date de naissance a été falsifiée.

CAN-2023 DES U17 - TOURNOI "TEST-EVENT"

L'Algérie termine 2^e, le Japon sacré

La sélection algérienne des moins de 17 ans a terminé deuxième du tournoi international de football d'Alger (22-28 mars) suite au match nul concédé face à son homologue malienne (2-2), lors de la troisième et dernière journée disputée mardi au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger).

Les U17 Algériens et Maliens ont livré une empoignée, ayant l'allure d'un véritable match de "Coupe d'Afrique" où tout était au rendez-vous : intensité, engagement et renversement de situation.

Les buts de la rencontres ont été inscrits en deuxième période par Anafot (62' et 78') pour l'Algérie, alors que Dianguine Sidibé (64') et Aboubacar Diarra (76') ont marqué pour le Mali.

A cinq minutes de la fin, les Verts ont marqué un troisième but que l'arbitre a annulé pour une position de hors-jeu, avant de siffler la fin d'une rencontre "très bénéfique" comme l'ont reconnu les deux entraîneurs.

Lors de la première journée, la sélection algérienne s'était imposée devant les Comores 3-1, avant de se neutraliser devant le Japon (3-3) à l'occasion de la 2^e journée.

Au stade du 5 juillet, le Japon a été sacré suite à sa victoire face aux Comores (4 à 1).

Lors de la CAN-2023, la sélection algérienne des U17 évoluera dans le groupe A, domicilié au stade Nelson-Mandela de Baraki, en compagnie de la Somalie, du Sénégal, et du Congo.

Les Algériens entameront le tournoi face aux Somaliens, en match d'ouverture du tournoi prévu le samedi 29 avril (20h00). Douze nations prendront part à la prochaine CAN-2023 en Algérie.

Leurs sélections ont été réparties en trois groupes de quatre. Les rencontres se joueront au stade Nelson-Mandela de Baraki, Chadid-Hamlaoui de Constantine, et au 19-mai 1956 d'Annaba.

Les équipes demi-finalistes de la CAN-2023 représenteront l'Afrique au Mondial U17 au Pérou (10 novembre-2 décembre).

APS

ARABIE SAOUDITE

Renard quitte son poste de sélectionneur

Hervé Renard a démissionné de son poste de sélectionneur de l'Arabie saoudite et est "déterminé à retourner en France pour y diriger une équipe nationale", a indiqué une source interne à la fédération saoudienne.

"Le match contre la Bolivie ce soir est son dernier en tant que sélectionneur saoudien", a ajouté cette source, précisant que la fédération saoudienne avait "accepté" sa démission.

A quatre mois du Mondial en Australie et en Nouvelle-Zélande, le technicien français devrait succéder à Corinne Diacre, débarquée le 9 mars sur fond de fronde de certaines joueuses cadres.

La Fédération française de football était suspendue depuis plusieurs jours aux négociations entre Renard et la fédération saoudienne.

Le temps commençait à presser alors

que l'annonce de la liste des joueuses retenues pour le rassemblement d'avril est attendue jeudi ou vendredi. L'ancien défenseur, double vainqueur de la Coupe d'Afrique des nations, devrait être donc préféré à plusieurs candidats dont Jocelyn Gourvennec, auditionné par une commission désignée ces derniers jours au sein de la FFF pour mener à bien le processus de recrutement, mais qui a ensuite décliné la proposition.

**ARABIE SAOUDITE
Renard a démissionné !**

Avec la volonté de prendre les commandes de l'équipe de France féminine, Hervé Renard a démissionné de son poste de sélectionneur de l'Arabie saoudite, d'après une source interne de la Fédération Saoudienne de Football auprès de l'Agence France Presse. Une démission d'ores et déjà acceptée par les dirigeants saoudiens ! "Le match contre la Bolivie ce soir est son dernier en tant que sélectionneur saoudien. Nous avons essayé de le dissuader, mais il était déterminé à retourner dans son pays et à diriger une équipe nationale."

**PSG
Messi, deux points de désaccord**

En fin de contrat en juin prochain, l'attaquant Lionel Messi (35 ans, 23 matchs et 13 buts en L1 cette saison) se trouve toujours en discussions avec le Paris Saint-Germain pour une prolongation. D'après les informations du journaliste du Parisien Dominique Séverac, les deux parties n'arrivent pas à s'entendre sur la durée du futur bail de l'international argentin.

Alors que le champion de France en titre souhaite un deal pour un an, le clan Messi réclame un engagement de deux ans. De plus, sur le plan financier, le natif de Rosario et le PSG ne sont pas sur la même longueur d'onde. Pour rappel, sur ce dossier, l'actuel leader de la Ligue 1 se retrouve confronté à la concurrence du FC Barcelone et de l'Inter Miami.

**RENNES
Fin de saison pour Truffert**

Mauvaise nouvelle pour le Stade Rennais ! Touché à la cheville lors de la victoire sur la pelouse du Paris Saint-Germain (2-0) en Ligue 1 le 19 mars dernier, le latéral gauche du club breton Adrien Truffert (21 ans, 28 matchs en L1 cette saison) ne jouera plus cette saison, d'après les informations du quotidien régional Le Parisien ce mercredi.

En effet, le jeune talent français va se faire opérer avec une indisponibilité estimée entre 3 et 4 mois. D'ailleurs, avec une telle absence, Truffert est désormais très incertain pour disputer l'Euro avec les Espoirs cet été... De son côté, l'entraîneur de Rennes Bruno Génésio devrait se reposer sur Birger Meling (28 ans, 20 apparitions en L1 cette saison) afin de le remplacer.



**MONTPELLIER
Le futur de Wahi, MDZ lucide**

Auteur de belles performances sous les couleurs de Montpellier, l'attaquant Elye Wahi (20 ans, 24 matchs et 12 buts en L1 cette saison) suscite de nombreux intérêts sur le marché européen, notamment en Premier League. Sans surprise, l'entraîneur du club héraultais Michel Der Zakarian s'attend à un départ dans un avenir proche pour le jeune talent français.

"On sait qu'à court terme il va être amené à bouger. On sait que l'on ne pourra pas le garder. Mais c'est comme ça... Beaucoup de clubs aujourd'hui fonctionnent comme cela. On a de très bons joueurs, mais ils s'en vont souvent. C'est pour cela que notre championnat est très très bon. Il est dénigré par beaucoup de monde, mais je pense que l'on a un bon championnat. On a de bons joueurs qui sont demandés dans les meilleures clubs européens", a résumé le coach du MHSC pour la radio RMC ce mardi.

**ANGERS
Chabane démissionne**

Saïd Chabane n'est plus le président d'Angers. Dans la tourmente depuis trois ans suite à des accusations d'agressions sexuelles, l'homme d'affaires algérien a officialisé sa démission. "Le 21 mars 2023, lors d'un conseil d'administration, le président Saïd Chabane a remis sa démission."

Le propriétaire d'Angers SCO décide ainsi de prendre de la hauteur et de céder sa place à son fils Romain Chabane. Le 25 mars 2023, à l'issue d'une délibération d'un autre conseil d'administration, sous l'autorité du président Romain Chabane, est nommé au poste de président délégué Teddy Kefalas. Ce dernier aura en charge les aspects opérationnels. Sa prise de fonction prendra effet à partir du 1er avril 2023", peut-on lire dans un communiqué publié par le SCO.

**MONACO
Coup dur avec Embolo**

Convoqué par la Suisse lors de ce rassemblement de mars, l'attaquant de l'AS Monaco Breel Embolo (26 ans, 28 matchs et 12 buts en L1 cette saison) n'a pas été en mesure de jouer en raison de douleurs au genou.

D'après les informations du quotidien régional Nice-Matin ce mercredi, l'international suisse, touché face à l'AC Ajaccio (2-0) en Ligue 1, souffre en réalité d'une entorse.

Ainsi, le club de la Principauté, actuellement 4e au classement du championnat de France, se prépare à devoir composer sans l'ex-joueur du Borussia Mönchengladbach pour plusieurs semaines. Un coup dur pour l'entraîneur monégasque Philippe Clément, privé de l'une de ses armes offensives à l'approche du sprint final.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Gérant
Mourad Cherbal
Directeur de publication
Smâil Oulebsir

Directeur de la rédaction
Smâil Oulebsir

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

DÉBAT DE HAUT NIVEAU DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT

Tebboune : "l'Algérie poursuit ses efforts pour soutenir les pays voisins dans leur lutte contre le terrorisme"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, mardi, que l'Algérie poursuivait dans le "même esprit" ses efforts pour soutenir ses voisins et les pays africains dans leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, guidée en cela par son expérience, "certes amère mais couronnée de succès".

A l'occasion du débat de haut niveau du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent à travers le renforcement de la coopération entre l'ONU, les organisations et mécanismes régionaux, M. Tebboune a adressé, en sa qualité de Coordonnateur de l'Union africaine (UA) sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, une allocution qui a été diffusée en tant que document officiel du Conseil de sécurité pour servir de référence durant les débats.

Ainsi et après avoir rappelé que "l'Algérie a su dans les années 1990 affronter et vaincre le terrorisme en l'absence quasi totale du soutien matériel ou moral attendu de la communauté internationale", le président de la République a affirmé que l'Algérie "poursuit aujourd'hui dans le même esprit ses efforts pour soutenir ses pays frères dans son voisinage immédiat et au niveau continental dans leur lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, guidée en cela par son expérience, certes amère mais couronnée de succès".

Dans ce contexte, le président Tebboune a fait part de l'initiative présentée par l'Algérie dans la perspective d'insuffler un nouvel élan aux efforts de lutte contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne, et qui a été approuvée en octobre 2022 par les Etats membres du Comité d'état-major opérationnel conjoint (CEMOC) regroupant l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger.

Au niveau continental, M. Tebboune a fait remarquer qu'en vertu de son mandat de Coordonnateur de l'UA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, l'Algérie poursuit ses efforts visant à contribuer au renforcement de l'action africaine commune dans le domaine de la lutte contre ce fléau.

Il a énuméré, à ce sujet, les initiatives de l'Algérie à travers

notamment l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour l'UA dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, l'activation du Fonds africain pour la lutte contre le terrorisme, l'établissement d'une liste africaine des personnes, groupes et entités impliqués dans des actes terroristes, y compris les combattants terroristes étrangers, ainsi que la mise en œuvre du mandat d'arrêt africain.

Par ailleurs, note le président de la République, "l'Algérie poursuit son appui aux agences et mécanismes africains spécialisés dans ce domaine, notamment le Centre africain d'études et de recherches sur le terrorisme (CAERT) et le Mécanisme de coopération policière de l'UA (AFRIPOL), dont l'Algérie abrite les sièges, ainsi que le Comité des services africains de sécurité et de renseignement (CISSA), sis à Addis-Abeba".

Relevant, à cet égard, "un fléchissement de l'intérêt de la communauté internationale pour les menaces croissantes imposées par le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent aux Etats et aux peuples africains dans un contexte mondial empreint d'agitation et de polarisation", M. Tebboune a noté que "l'Afrique est confrontée à une menace globale qui ne reconnaît aucune frontière et qui n'est liée à aucune religion, race ou nationalité".

Il a précisé, à cet égard, que "cette menace ne doit en aucun cas être assimilée à la lutte légitime des peuples sous occupation pour reconquérir leurs droits légitimes, au premier rang desquels leur droit inaliénable et imprescriptible à l'autodétermination et à l'indépendance consacré par la légalité internationale".

S'adressant aux participants, M. Tebboune a mis l'accent sur la menace terroriste à laquelle est confrontée l'Afrique durant ces dernières années, soulignant que "le continent africain est devenu, au cours de la dernière décennie, plus touché que toute



autre région du monde par ce fléau, compte tenu de l'extension de son étendue géographique vers des régions que nous considérons à l'abri du fléau du terrorisme".

Il a fait observer que "la gravité croissante de ce fléau dans de nombreuses régions africaines, en particulier dans l'espace sahélo-saharien, est devenue la principale menace à la sécurité et à la stabilité des pays africains qui inhibe leurs efforts de développement économique et de concrétisation des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA".

L'Afrique fait face à une menace transfrontalière

Louant, dans ce sens, "les grands efforts déployés par les pays africains dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent", le président de la République a appelé toutefois à un "soutien effectif" de la communauté internationale.

Il a invité "les partenaires internationaux à œuvrer autant au niveau bilatéral que multilatéral dans le cadre des Nations unies à soutenir les efforts africains" contre le terrorisme, suivant plusieurs priorités, notamment, en œuvrant au renforcement des capacités individuelles des Etats africains, en empêchant l'utilisation des territoires des partenaires internationaux comme bases-arrière pour l'incitation et/ou le soutien aux activités terroristes dans d'autres pays, tout en redoublant d'efforts pour éviter de contribuer directement ou indirectement au financement du terrorisme.

M. Tebboune a cité également le soutien des opérations conjointes mandatées par l'UA pour lutter contre le terrorisme, l'encouragement de l'émergence d'une nouvelle génération d'opérations de maintien de la paix qui soit en phase avec la réalité et les menaces nouvelles et changeantes, notamment le terrorisme et le crime organisé, ainsi que davantage d'investissement dans le développement économique du continent africain.

Le Chef de l'Etat a rappelé, dans ce cadre, sa décision d'injecter un montant d'un (01) milliard de dollars américains dans le budget de l'Agence algérienne de Coopération internationale pour la Solidarité et le Développement afin de contribuer effectivement à faire avancer la priorité du développement du continent africain. Tout en réitérant l'engagement constant de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour concrétiser le mandat continental qui lui a été confié en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, M. Tebboune a exprimé son aspiration "à renforcer notre contribution dans ce domaine et dans bien d'autres" à travers la candidature de l'Algérie au poste de membre non-permanent du Conseil de sécurité pour 2024-2025.

ALGÉRIE - ITALIE

Communication téléphonique entre le Président Tebboune et son homologue italien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu mardi une communication téléphonique avec son homologue italien, M. Sergio Mattarella, lors de laquelle les deux parties ont abordé les relations bilatérales et des questions d'intérêt commun, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu, ce jour, une communication téléphonique avec le président de la République italienne, pays amis, M. Sergio Mattarella, qui lui a présenté ainsi qu'au peuple algérien ses vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan", lit-on dans le communiqué.

Les deux présidents ont évoqué "la prochaine réunion de la 9^e édition du Forum de haut niveau pour le dialogue en Méditerranée", ajoute le même source, précisant que "Monsieur le Président a accepté l'invitation de son homologue italien pour prendre part à la prochaine édition".

Abordant les relations bilatérales, les deux chefs d'Etat "se sont félicités de la cadence de la coopération bilatérale réalisée, insistant sur la consolidation de la convergence et l'amitié profonde et ancree unissant les deux pays amis", poursuit la même source. Les deux Présidents ont également passé en revue "des dossiers régionaux et internationaux d'intérêt commun servant l'intérêt et la stabilité de la région", a conclu le communiqué.

DÉCÈS DE SIDI EL HADJ M'HAMED ABDELLI CHEIKH DE LA TARIQA MOUSSAOUIA À KERZAZ

Tebboune présente ses condoléances

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, mardi, un message de condoléances à la famille de Sidi El Hadj M'Hamed Abdelli, cheikh de la Tariqa Moussaouia à Kerzaz, décédé à l'âge de 92 ans, dans lequel il a mis en exergue ses qualités et sa contribution dans la sauvegarde de la voie de ses prédécesseurs, cheikhs et imams fondateurs de la Tariqa.

L'imam El Hadj M'Hamed Abdelli,

cheikh de la Tariqa Moussaouia à Kerzaz dans la wilaya de Béni Abbès a été rappelé auprès de son Créateur et quitte ce bas monde. Nous retiendrons de lui ses qualités et sa contribution dans la sauvegarde de la voie de ses prédécesseurs, cheikhs et imams fondateurs de la Tariqa Moussaouia qui ont permis à cette confrérie de s'étendre dans les terres de notre chère Kerzaz et à sa Zaouia de répandre l'enseignement et la réforme, devenant ainsi un forteresse bénie et une destination des disciples et des récitants du Coran et de la sainte Sunna", a écrit le Président Tebboune.

"La volonté d'Allah a voulu que nous quitte le défunt et son décès affligea les disciples et les mourides de la Tariqa Moussaouia. Tout en partageant leur peine en cette douloureuse épreuve, nous présentons à sa famille et aux cheikhs et imams de la Tariqa et de la zaouia de Kerzaz non sincères condoléances, implorant Allah le Tout Puissant d'accorder au défunt sa sainte miséricorde et de prêter patience et réconfort aux siens. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons", a conclu le Président de la République.

APS

ALGÉRIE - TURQUIE

Echange de vœux de Ramadhan entre le Président de la République et son homologue turc

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi soir, un appel téléphonique de son frère, M. Recep Tayyip Erdogan, président de la République de Turquie, lors duquel il lui a présenté ainsi qu'au peuple algérien ses vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère, M. Recep

Tayyip Erdogan, président de la République de Turquie, pays frère, lors duquel il lui a présenté ainsi qu'au peuple algérien ses vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan", lit-on dans le communiqué.

A son tour, "monsieur le Président a présenté, par la même occasion, ses vœux à son frère Erdogan et au peuple turc", ajoute la même source. "Le président de la République de Turquie, pays frère, a renouvelé ses remerciements à l'Algérie

pour le soutien apporté à la Turquie dès les premières heures ayant suivi le tremblement de terre qui a secoué le pays, il y a quelques semaines, notamment pour le rôle des équipes de sauvetage de la Protection civile", poursuit le communiqué.

"Outre le suivi des dossiers de coopération bilatérale, les deux présidents ont convenu d'intensifier et de multiplier leurs efforts pour le soutien à la cause palestinienne", a conclu la même source.